

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique.....	\$8.00
UNION POSTALE.....	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Dans la coulisse

Le "Star", M. Meighen et la "Gazette"

La dernière sensation de la campagne, à Montréal et un peu dans le reste du pays, a été l'affaire des chemins de fer — non pas la question même du régime à donner à nos voies ferrées, mais bien la rumeur que, dans la haute direction des chemins de fer nationaux, on se préparait à transporter de Montréal à Toronto un grand nombre de hauts fonctionnaires des chemins de fer.

C'est le *Star* qui a lancé la rumeur. En face d'une première déclaration de M. Meighen affirmant qu'il ne savait rien de la chose, le *Star* est revenu à la charge, assumant cette fois la responsabilité de l'assertion et offrant, lors du prochain voyage, à Montréal de M. Meighen, de lui soumettre, à ce propos, des preuves d'un caractère confidentiel. Dans l'intervalle, il avait sommé le premier ministre d'empêcher la manœuvre projetée. Hier soir, dans un télégramme adressé au *Star*, mais immédiatement communiqué à la *Canadian Press*, le premier ministre rétorquait qu'en face des dénégations de sir Joseph Flavelle, il refuse de croire aux allégations du *Star*. Il conteste à celui-ci le droit de considérer comme confidentielles les preuves qu'il prétend avoir, le somme de les publier et ajoute que le public saura justement interpréter le refus de publication. Nous verrons ce soir ce que le *Star* aura à répondre.

Ce que nous voulons marquer ici, c'est moins le fond du débat que la lumière que celui-ci projette sur les coulisses de la politique. Le ton du télégramme de M. Meighen au *Star* indique des relations plutôt tendues. L'article où la *Gazette* — opposée comme le *Star* à la nationalisation des chemins de fer — retourne ce matin à son confrère du soir est d'une violence de ton exceptionnelle dans les colonnes de cette feuille d'allure habituellement si calme.

Après avoir qualifié l'histoire de "roarback" et donné la définition américaine du "roarback": "Une fausseté diffamatoire publiée dans un journal politique", la *Gazette* dit: "La fausseté de l'histoire du démantèlement du Grand Tronc ne trahit pas ses auteurs, puisqu'il y a des personnes insensibles à la honte et pour lesquelles la décente et la logique (decency and consistency) sont mots inconnus." Et, plus: "Tout l'incident est ignominieux. Nous pouvons avoir des opinions différentes sur la question des chemins de fer, qui est un problème d'extrême importance et un sujet de discussion approprié, mais la question ne sera sûrement jamais résolue par un appel aux préjugés ou par une tentative d'effrayer les circonscriptions locales. C'est une question qui intéresse toute la nation, mérite des réflexions sérieuses et ne doit pas être faite le ballon (football) de politiciens qui cherchent à sauver leur peau. Encore, moins devrait-elle être faite le véhicule du venin engendré par l'amour-propre blessé (Still less, should it be made the vehicle of venom generated by wounded self-esteem)."

Ce sont de gros mots et qui révèlent, entre la *Gazette* et le *Star* — ou, du moins, de la part de la *Gazette* envers le *Star* — des sentiments dénués de cordialité. Comme la vie politique ne cessera pas demain soir — même si les bruyantes et optimistes prophéties que formulent aujourd'hui les champions des deux partis pouvaient simultanément se réaliser — on fera bien de se rappeler ce choc et cette explosion de colère. Ils pourront aider à comprendre autre chose.

Omer HEROUX

tés, qui menaçaient de se séparer du parti, parent être apaisés. Le peuple paiera quatre millions de la dette sans s'en apercevoir. Tous les intérêts innombrables ont été depuis oubliés. Le bootlegging se pratique de plus belle et le gouvernement se soucie autant de l'arrêter que d'arrêter l'eau du St-Laurent; toutes les infâmes déceptions, sorties des caves de certains épiceries transformées en officines de sorcières, nous sont servies sous d'hypocrites étiquettes. Le peuple continue de s'empoisonner avec du whisky en esprit trop jeune, avec de la bière forte en arcançon et en alcool qui lui ronge le rein et les maigres. Mais les revenus rentrent! O les jolis revenus! Nous aurons un surplus, un surplus magnifique que le premier ministre apportera à la Chambre, dans son tablier de commis de bar. Et à l'étranger nous emprunterons de s'acheter plus haut, toujours plus haut! Qui a jamais, dans le passé, refusé de croire aux hôteliers? Ce sont de bonnes "payses". On dira: Voilà que nous demandons d'emprunter celui qui a ouvert un bar international; voilà que nous demandons d'emprunter celui qui a fondé un seul tous les commerces de boissons, celui qui a créé le seul monopole d'Etat payant. Pourquoi nous lui refuser? Et nos emprunts seront bientôt prime et M. Gouin suera d'envie. L'argent n'a pas d'odeur.

Seulement le successeur de M. Taschereau pourrait bien lui jouer un mauvais tour. Il y aurait un autre monopole payant, si jamais l'Etat avait exploité, celui des maisons de jeu. Qu'un autre crée le portefeuille de procureur auprès de celui de procureur et la gloire présente sera obscurcie. Le Soleil lui-même, avec sa contumace impatience, sera obligé de rendre hommage au nouveau génie financier.

NEMO.

Feu Mgr de la Durantaye

La mort du vénérable vicaire général du diocèse causera partout la plus douloureuse surprise. Rien ne l'avait laissé prévoir.

Nous donnons ailleurs un bref résumé de la carrière de Mgr de la Durantaye. On y verra que, sur tous les terrains, dans l'enseignement comme dans le ministère paroissial et la haute administration ecclésiastique, il a, avec une profonde modestie et le plus grand dévouement, servi l'Eglise.

Nous prions sa grande famille religieuse et les siens d'agréer l'hommage de nos sympathies respectueuses.

A nos lecteurs

LES PROGRAMMES POLITIQUES

Nous avons reçu, en même temps que les réponses à notre questionnaire le texte d'un certain nombre de manifestes et programmes électoraux. Nous les avons annexés à notre dossier. Pour compléter celui-ci, nous prions nos lecteurs de nous adresser le texte de tel ou tel manifeste qui a pu les frapper. Nous compléterons ainsi notre collection.

Demain, il pourra être fort utile pour le public que nous puissions mettre en regard le texte des engagements signés des promesses faites et les attitudes prises par les candidats d'aujourd'hui.

Bloc-notes

Promesses

M. Ballantyne tient absolument à se faire élire. C'est sans doute pour y réussir et réunir le plus de voix possible qu'il disait il y a quelques heures dans une de ses assemblées, selon la *Gazette*, devant des électeurs dont un bon nombre sont d'origine juive, qu'il allait, s'il restait au pouvoir, s'entreprendre pour faire modifier les règlements de l'admission des immigrants au Canada. "M. Ballantyne a parlé au long des lois d'immigration du pays, signalant quel travail il a fait pour rendre possible l'admission au pays de plusieurs immigrants juifs, desquels on a démontré qu'ils étaient susceptibles de faire de bons citoyens, il s'est entremis pour un certain nombre de ces immigrants récemment détenus dans des ports de l'Atlantique et la plupart sont entrés finalement au Canada. Certaines clauses de la loi d'immigration, qui exigent que les immigrants viennent directement de leur pays d'origine, jusqu'au Canada sont injustement restrictives, dit M. Ballantyne. Cette dernière clause, a-t-il ajouté, est tout à fait injuste, car, selon lui, elle empêche d'entrer au Canada un bon nombre d'immigrants désirables, en un temps où le Canada a besoin de nouveaux habitants. "C'est le gouvernement qui a adopté ces clauses, dit-il, et le ministre, et je puis assurer mes amis juifs de Saint-

La politique

Les derniers coups de feu

Ottawa, 4. — Les choses les plus curieuses et les plus intéressantes se passent dans une campagne électorale. C'est ainsi que dans l'est du Canada, on ne pensait pas beaucoup à une certaine population ukrainienne qui habite les provinces des prairies en nombre assez considérable. On savait vaguement qu'elle existait en quelque part là, mais ce fait ne troublait pas les méninges des électeurs. Le gouvernement, cependant, était mieux renseigné. Il regardait ce noyau d'un peuple étranger avec convoitise, méditant sur un plan qui pourrait le rapprocher de lui au jour fatidique du vote. Les sénateurs et députés, surtout, étaient vivement intéressés par le projet. On fit de loin les appels, on fit de près les démarches, afin d'assister aux assemblées de la Société des nations. Il était prévu. Aussi fit-il un petit discours habile aux députés des peuples d'Europe sur la question de l'Ukraine qui demande son indépendance et la faculté de se continuer en Etat souverain. Notre ancien ministre de la Justice est très prudent. Aussi faut-il lire ses phrases pour savoir jusqu'où un homme peut pousser l'art de la parole, de dire quelque chose sans se compromettre, d'accommoder les restrictions, les reprises, les distinctions, le soumettant tout simplement le problème au Conseil, parce que, disait-il, le Canada contient un grand nombre d'Ukrainiens qui avaient insisté auprès du cabinet et lui avaient demandé de porter leurs réclamations devant les nations intéressées. Dans le temps, la dépêche qui résumait ce petit plaidoyer passa inaperçue dans les journaux. L'on ne fait que s'apercevoir aujourd'hui que M. Doherty faisait alors de la politique intérieure canadienne et que ses paroles avaient été habilement calculées dans un but électoral.

Maintenant que la campagne touche à sa fin, le premier ministre se sert des arguments qu'on lui a ainsi préparés. Des brochures et des annonces le posent comme le sauveur de la nation ukrainienne, comme son irréductible champion, comme la Société des nations, comme l'homme qui pour elle, ramènera le monde international, démantibulera les frontières et referra la carte d'Europe afin de satisfaire ces bons électeurs du Nord-Ouest. "La Galicie de l'est a besoin de Meighen" lit-on sur les placards; "Meighen conduira dans la bonne voie la Galicie de l'est", lit-on ailleurs avec une stupeur profonde, si l'on n'est pas averti de toute l'histoire. Aussi les journaux des prairies font-ils des gorges chaudes de cette immense farce montée par l'organisation conservatrice en l'honneur des étrangers qui résident dans nos plaines. M. Meighen doute évidemment de l'intelligence des nouveaux sujets canadiens, qu'il a défranchisés avec si peu de cérémonie en 1917. Pour leur raconter de telles histoires, il doit domber debout, il lui faut certainement un colot un peu extraordinaire, un aplomb de tête d'Allemand, une disproportion est tellement grande entre ce qu'il peut faire et ce qu'il prétend faire que, malgré toutes les règles de la politesse, on se bouche la bouche pendant au moins cinq minutes, tout abasourdi d'une telle audace. L'aventure est tout de même cocasse au suprême degré, elle illustre d'une manière effrayante les méthodes électorales et les procédés des partis en campagne.

Demain, le jour du scrutin révélera le sentiment du pays. En attendant, les pronostics continuent à se multiplier. Le dernier qui a été fait avec le plus d'impartialité accorde 88 sièges aux conservateurs unionistes, 91 aux libéraux et 66 aux progressistes. Cependant la part paraît avoir été faite trop belle aux unionistes, aux dépens des deux autres partis. Toutefois un événement des derniers jours leur permet d'espérer un tel succès, à ce que l'on dit. Les libéraux de Québec se sont comme donné le mot pour terminer leur campagne avec de nouvelles dénégations, et plus violentes, de la conscription. Aucun argument ne pouvait en effet mieux les servir à la veille du scrutin. D'un autre côté, en agissant ainsi, ils diminuent leurs chances de succès dans les provinces anglaises. Tous les journaux du gouvernement sont pleins de l'affirmation que Québec vote pour les libéraux afin de punir Meighen, que le parti libéral est composé d'anticonscriptionnistes et qu'enfin les Canadiens français ne pensent à rien autre chose. Et l'on essaie ensuite d'une manière ou de l'autre à retourner l'électorat contre nous, comme en 1917. Qui profitera de cette campagne, les unionistes ou les progressistes? C'est ce que l'on se demande aujourd'hui avec intérêt.

Les progressistes seront peut-être aussi en meilleure posture. On leur concède d'avance au moins 30 sièges sur 43 dans les trois provinces des prairies; il semblerait surprenant qu'ils en remportent moins que 35 dans la province d'Ontario et 35 dans la province du reste du Canada. Ils seraient ainsi en mesure de constituer une forte opposition, si le cœur leur en dit et de peser fortement sur la législation future du pays.

Parmi les hommes politiques importants dont le sort reste menacé, on cite, à part M. King dans le comté de North-York, M. Murphy dans le comté de Russell, l'ancien lieutenant de M. Laurier, ne se considérant pas battu cependant par M. Rathwell, candidat progressiste, et depuis le commencement de la campagne, il réunit sans cesse des assemblées invitant à parler les orateurs les plus en vedette de son parti. M. King, M. Bureau, M. Lemieux ont pris la parole à tour de rôle pour lui, sans oublier le menu fretin et les jeunes orateurs de circonstance qui essaient de retenir la vague populaire.

Dans l'Ontario encore, le Dr Edwards et le colonel Currie, deux orangistes enragés, se trouvent probablement sans siège dans la prochaine Chambre des communes. S'ils sont réélects, ce ne sera certainement pas par les Canadiens français. Leurs adversaires à eux aussi, sont des progressistes anglais sous la direction de MM. Crerar et Drury.

Protestation

M. King vient de notifier M. Meighen que si les libéraux prennent le pouvoir ces semaines-ci ils se considèrent comme démissionnaires de leurs sièges et de fonctions et qu'ils ne premier ministre vient de faire, depuis le 22 novembre. On sait que, ces jours derniers encore, M. Meighen a nommé trois ou quatre nouveaux sénateurs, dont un M. Black, du Nouveau-Brunswick, dont le principal mérite, outre celui d'être partisan d'un gouvernement à l'anglaise, est d'avoir repêché pour celui-ci un journal de Saint-Jean (N.B.) le *Standard*, qui avait dû fermer ses ateliers il y a quelques mois, laissant le parti ministériel sans organe officiel dans cette province. Par ailleurs, M. Ballantyne a accordé un contrat pour la construction d'un vapeur brise-glaces, à Montréal, il n'y a qu'une semaine, en toute hâte, ce qui paraît singulier. Les gens que l'avis de M. King à M. Meighen désappointera sont ceux-là seuls qui devaient bénéficier des faveurs d'un cabinet mourant.

G. P.

ternational, démantibulera les frontières et referra la carte d'Europe afin de satisfaire ces bons électeurs du Nord-Ouest. "La Galicie de l'est a besoin de Meighen" lit-on sur les placards; "Meighen conduira dans la bonne voie la Galicie de l'est", lit-on ailleurs avec une stupeur profonde, si l'on n'est pas averti de toute l'histoire. Aussi les journaux des prairies font-ils des gorges chaudes de cette immense farce montée par l'organisation conservatrice en l'honneur des étrangers qui résident dans nos plaines. M. Meighen doute évidemment de l'intelligence des nouveaux sujets canadiens, qu'il a défranchisés avec si peu de cérémonie en 1917. Pour leur raconter de telles histoires, il doit domber debout, il lui faut certainement un colot un peu extraordinaire, un aplomb de tête d'Allemand, une disproportion est tellement grande entre ce qu'il peut faire et ce qu'il prétend faire que, malgré toutes les règles de la politesse, on se bouche la bouche pendant au moins cinq minutes, tout abasourdi d'une telle audace. L'aventure est tout de même cocasse au suprême degré, elle illustre d'une manière effrayante les méthodes électorales et les procédés des partis en campagne.

Demain, le jour du scrutin révélera le sentiment du pays. En attendant, les pronostics continuent à se multiplier. Le dernier qui a été fait avec le plus d'impartialité accorde 88 sièges aux conservateurs unionistes, 91 aux libéraux et 66 aux progressistes. Cependant la part paraît avoir été faite trop belle aux unionistes, aux dépens des deux autres partis. Toutefois un événement des derniers jours leur permet d'espérer un tel succès, à ce que l'on dit. Les libéraux de Québec se sont comme donné le mot pour terminer leur campagne avec de nouvelles dénégations, et plus violentes, de la conscription. Aucun argument ne pouvait en effet mieux les servir à la veille du scrutin. D'un autre côté, en agissant ainsi, ils diminuent leurs chances de succès dans les provinces anglaises. Tous les journaux du gouvernement sont pleins de l'affirmation que Québec vote pour les libéraux afin de punir Meighen, que le parti libéral est composé d'anticonscriptionnistes et qu'enfin les Canadiens français ne pensent à rien autre chose. Et l'on essaie ensuite d'une manière ou de l'autre à retourner l'électorat contre nous, comme en 1917. Qui profitera de cette campagne, les unionistes ou les progressistes? C'est ce que l'on se demande aujourd'hui avec intérêt.

Les progressistes seront peut-être aussi en meilleure posture. On leur concède d'avance au moins 30 sièges sur 43 dans les trois provinces des prairies; il semblerait surprenant qu'ils en remportent moins que 35 dans la province d'Ontario et 35 dans la province du reste du Canada. Ils seraient ainsi en mesure de constituer une forte opposition, si le cœur leur en dit et de peser fortement sur la législation future du pays.

Parmi les hommes politiques importants dont le sort reste menacé, on cite, à part M. King dans le comté de North-York, M. Murphy dans le comté de Russell, l'ancien lieutenant de M. Laurier, ne se considérant pas battu cependant par M. Rathwell, candidat progressiste, et depuis le commencement de la campagne, il réunit sans cesse des assemblées invitant à parler les orateurs les plus en vedette de son parti. M. King, M. Bureau, M. Lemieux ont pris la parole à tour de rôle pour lui, sans oublier le menu fretin et les jeunes orateurs de circonstance qui essaient de retenir la vague populaire.

Dans l'Ontario encore, le Dr Edwards et le colonel Currie, deux orangistes enragés, se trouvent probablement sans siège dans la prochaine Chambre des communes. S'ils sont réélects, ce ne sera certainement pas par les Canadiens français. Leurs adversaires à eux aussi, sont des progressistes anglais sous la direction de MM. Crerar et Drury.

Parmi les hommes politiques importants dont le sort reste menacé, on cite, à part M. King dans le comté de North-York, M. Murphy dans le comté de Russell, l'ancien lieutenant de M. Laurier, ne se considérant pas battu cependant par M. Rathwell, candidat progressiste, et depuis le commencement de la campagne, il réunit sans cesse des assemblées invitant à parler les orateurs les plus en vedette de son parti. M. King, M. Bureau, M. Lemieux ont pris la parole à tour de rôle pour lui, sans oublier le menu fretin et les jeunes orateurs de circonstance qui essaient de retenir la vague populaire.

Dans l'Ontario encore, le Dr Edwards et le colonel Currie, deux orangistes enragés, se trouvent probablement sans siège dans la prochaine Chambre des communes. S'ils sont réélects, ce ne sera certainement pas par les Canadiens français. Leurs adversaires à eux aussi, sont des progressistes anglais sous la direction de MM. Crerar et Drury.

M. King vient de notifier M. Meighen que si les libéraux prennent le pouvoir ces semaines-ci ils se considèrent comme démissionnaires de leurs sièges et de fonctions et qu'ils ne premier ministre vient de faire, depuis le 22 novembre. On sait que, ces jours derniers encore, M. Meighen a nommé trois ou quatre nouveaux sénateurs, dont un M. Black, du Nouveau-Brunswick, dont le principal mérite, outre celui d'être partisan d'un gouvernement à l'anglaise, est d'avoir repêché pour celui-ci un journal de Saint-Jean (N.B.) le *Standard*, qui avait dû fermer ses ateliers il y a quelques mois, laissant le parti ministériel sans organe officiel dans cette province. Par ailleurs, M. Ballantyne a accordé un contrat pour la construction d'un vapeur brise-glaces, à Montréal, il n'y a qu'une semaine, en toute hâte, ce qui paraît singulier. Les gens que l'avis de M. King à M. Meighen désappointera sont ceux-là seuls qui devaient bénéficier des faveurs d'un cabinet mourant.

M. Laverne dans son comté

Le candidat indépendant dans Québec-comté parle à plusieurs endroits, samedi et dimanche — Réunion tapageuse à St-Louis-de-Courville.

Québec, 5 (D. N. C.). — M. Armand Laverne, candidat indépendant dans le comté de Québec, a tenu plusieurs belles assemblées, samedi soir et au cours de la journée d'hier. En compagnie de MM. G. N. Dorion, H. Roch, de Montréal, Durand, des Trois-Rivières, et J. Frigon, de Shawinigan, M. Laverne a parlé, samedi soir, à Giffard et à plusieurs endroits de Beauport. De nombreux partisans du candidat s'étaient rendus à ces assemblées et comme il était annoncé que M. Laverne parlerait à Saint-Louis-de-Courville, la foule l'a suivi à ce dernier endroit. Sur la route de Giffard, au lieu de la réunion, ce fut une parade de triomphe; et à son arrivée à Saint-Louis-de-Courville, M. Laverne, qui n'avait pu avoir la location de la salle paroissiale, a été reçu par un auditoire de trois cents personnes qui l'attendaient, en plein air, depuis une heure. Cependant à cet endroit il y a eu du chahut. Une cinquantaine de partisans de M. Lavigueur, parmi lesquels plus de la moitié étaient des enfants, se sont mis à chanter, à crier et à siffler.

Les compagnons de M. Laverne étaient entrés au comté de M. Giroux et ont décidé de tenir l'assemblée dehors vu le grand nombre des auditeurs.

Les gens sérieux qui voulaient écouter les orateurs, bien que tous ne fussent pas peut-être de la même opinion, se sont approchés de la galerie où s'étaient placés M. Laverne et les autres orateurs.

M. Hervé Roch a commencé alors à parler, malgré les cris des turbulents qui semblaient oler à des signaux donnés par des sifflets.

M. Roch parlait et prenait peu à peu de l'empire sur les tapageurs lorsque soudain un coup de sifflet s'est fait entendre, dans la nuit, il était près de dix heures, et aussitôt une pluie de cailloux est tombée sur la galerie où parlait M. Roch.

Plutôt que de laisser les auditeurs recevoir des coups ou des blessures, M. Laverne les a invités à entrer au comté, pendant que lui et ses compagnons restaient seuls sur la galerie.

Des pierres ont été lancées de nouveau par le petit groupe de tapageurs et tout le monde s'est retiré à l'intérieur du comté. Les roches arrivaient toujours et les vitres de la demeure de M. Giroux ont été brisées. Un nommé Laplante a été atteint par un gros caillou qui l'a blessé à l'oeil droit.

Québec-comté excite aussi beaucoup d'intérêt. Les libéraux font jouer contre lui leurs plus gros canons, tandis que la mitrailleuse officielle, le *Soleil*, bombarde le candidat progressiste à toutes les heures du jour avec une rage qui n'en diminue point. Si M. Lavigueur venait à disparaître de la Chambre des communes, la députation y perdrait de longues heures sur le port de Québec, sur la rive de la rivière St-Charles, et son creusement, sur les usines du C. N. R., tous les jours à la veille de s'ouvrir. Sujets importants... pour les Québécois, que M. Lavigueur ramènerait toujours en Chambre à temps et à contretemps.

Les cercles politiques se posent aussi maintes questions sur la rentrée de Bob Rogers dans la politique active. Sa victoire est assurée, si l'on en croit le rapport de l'Outre. Mais on ne sait rien de ses intentions, de ses ambitions, de ses projets. Il sera l'homme d'un nombre assez important de députés conservateurs de la vieille école, si l'on en croit les rumeurs. Quelle influence aura-t-il dans la prochaine Chambre des communes, on ne sait pas encore.

Léo-Paul DESROSIERS.

Pronostics électoraux

Ottawa, 5. — (S.P.C.) — Sir James Loughheed a reçu, hier soir, un télégramme du premier ministre, M. Arthur Meighen l'informant que ses espérances semblent devoir être dépassées quant au résultat général des élections de demain, les nouvelles qui lui sont parvenues, ces jours derniers, des différentes provinces, étant des plus optimistes.

Petrolia, Ont., 5. — Faisant ici allusion, hier, au parti fermier, le premier ministre M. Arthur Meighen a déclaré que la présente élection était la dernière où ce parti aura eu réellement quelque importance.

Victoria, C.-B., 5. — "Après avoir bien étudié quelle est la situation politique dans la Colombie Anglaise, a déclaré M. S.-F. Tolmie, ministre de l'Agriculture, samedi dernier, je suis d'avis que douze partisans du gouvernement y seront élus mardi ainsi qu'un candidat indépendant mais amant même du gouvernement."

Notre Service Téléphonique

Comme nous l'avons annoncé samedi, le DEVOIR donnera les résultats des élections, mardi soir, par fil téléphonique, à ceux de ses lecteurs qui voudront savoir, sans se déranger, les dernières nouvelles du scrutin.

Le DEVOIR a maintenant 6 lignes téléphoniques distinctes, ce n'importe quel de nos lecteurs pourra atteindre, en demandant l'un de ces deux numéros-ci, mardi soir:

MAIN 7220

MAIN 7460

Chacun de ces deux numéros est relié à trois fils téléphoniques distincts, d'où sortent nos pourrons répondre à six appels téléphoniques à la fois.

Comme les bureaux d'élections ferment à 6 heures seulement, demain soir, il sera inutile de nous appeler avant sept heures et demie, si l'on veut obtenir des résultats un tant soit peu certains, quant à Montréal et au district.

On ne prévoit pas qu'il y ait d'informations un peu détaillées avant 8 heures et demie ou 9 heures du soir. Mais nos lignes téléphoniques seront ouvertes à partir de sept heures et demie, POUR TOUTE LA SOIRÉE ET UNE PARTIE DE LA NUIT.

Le droit à l'indépendance

MME O'BRENNAN PRONONCE UNE CONFÉRENCE SUR LA QUESTION IRLANDAISE — LES INTÉRÊTS DE L'IRLANDE ET DE L'ANGLETERRE — REVENDICATIONS.

Mme O'Brennan a prononcé, hier après-midi, au théâtre "New-Emire", sous les auspices de la Self-Determination for Ireland League, une conférence des plus intéressantes sur la question irlandaise. L'assemblée a été des plus enthousiastes. Mme O'Brennan a revendiqué tout d'abord pour l'Irlande, le droit à la vie et à la liberté comme nation. Jamais l'Irlande n'a abdiqué le droit de se gouverner elle-même. Par des révoltes successives, elle a prouvé au prix de son sang que vivait toujours en elle l'esprit de la liberté et le mépris du joug britannique.

Le Sinn-Fein, que la presse mondiale s'est efforcée de couvrir de boue par les mensonges et les calomnies, est autre chose que le cri de protestation de toute la nation irlandaise. Le Sinn-Fein s'est donné la tâche de libérer le pays du joug anglais. Constatant dans les principes proclamés durant la guerre par l'Angleterre et ses alliés, sur le droit à la vie des petites nationalités, il a constitué un gouvernement dont les rouages ont merveilleusement bien fonctionné. L'Angleterre qui méprisait ce qu'elle appelait un gouvernement de carton, s'est émue lorsqu'elle a réalisé que le gouvernement de carton lançait des emprunts et était en train de lui faire une concurrence désastreuse. Depuis, la presse a mis tous les crimes au crédit du Sinn-Fein, même les plus odieux commis par les agents anglais. Le Sinn-Fein était chez lui et s'est efforcé de chasser l'étranger. Si l'on admet que l'Irlande est une nation qui a droit à l'indépendance, il faut aussi admettre son droit de chasser l'étranger oppresseur de chez elle, et même admettre que ce droit est un devoir.

Le gouvernement anglais que son office de bourreau en Irlande, ne met en guerre juste posture devant les autres nations, dit la conférence, a tenté de trouver un terrain d'entente avec le Sinn-Fein, c'est-à-dire avec les gens qu'elle considérait comme des bandits dangereux et ennemis de la société. Elle les a conviés, chose rare, ces bandits à discuter autour du tapis vert comme des plénipotentiaires d'une nation. L'Irlande n'a pas refusé d'étudier avec ses ennemis, les moyens d'obtenir la paix. Elle a accepté simplement. M. Lloyd George se flattait de rouler les représentants sinn-feiners comme il a roulé les hommes d'États des nations alliées. Mais il s'est buté à la droiture et à l'honnêteté de ses adversaires. Toute sa diplomatie ne pouvait tourner en esclaves ceux qui déjà avaient offert leur vie pour la liberté de leur pays. Ils venaient vers le premier ministre avec la ferme résolution de combattre pour l'indépendance de l'Irlande. Les délégués sinn-feiners eussent été prêts à accepter un *modus vivendi* qui n'eût pas mis en jeu la question de l'indépendance irlandaise. Malheureusement, le gouvernement anglais a voulu tout d'abord traiter ses adversaires comme ne soumettent et régler les négociations en conséquence. Et c'est ce qui a rendu les négociations difficiles.

Le gouvernement cherchait avant tout un expédient pour résoudre l'embarrassante position où l'accablait l'inébranlable décision de l'Irlande d'obtenir son indépendance ou de mourir, pour amener les Irlandais à admettre le principe de leur soumission. Le reste eût été facile. Devant l'inutilité de ses efforts sur ce point, le premier ministre a tenté de se gécier sans trop mettre en jeu cette trop brûlante question. Il est maintenant difficile de pronostiquer ce qui sortira de cette conférence. Trop d'intérêts sont en jeu.

Mme O'Brennan a exposé qu'une Irlande libre ne mettrait pas le moins du monde l'Angleterre en danger. Ce serait contre l'intérêt de l'Irlande de déclarer la guerre contre l'Angleterre. Il ne lui servirait nullement de s'unir avec l'étranger contre elle, car il faudrait toujours compter avec les représailles possibles. S'unir avec l'ennemi contre l'Angleterre ce serait forcer celle-ci à anéantir l'Irlande pour l'empêcher de nuire. Tous les intérêts, tant commerciaux que militaires de l'Irlande, portent plutôt celle-ci à s'unir avec l'Angleterre, car à l'affaiblissement de celle-ci correspondrait aussi un malaise pour l'Irlande. D'autre part, une Irlande indépendante ce serait un immense fardeau en moins pour sa voisine. La question irlandaise est un chantage au flanc de l'Angleterre qui atteint le plus de violence lorsque cette dernière traverse de plus grandes crises. Il est clair que jamais l'Irlande ne se soumettra. Il faudra l'anéantir ou la libérer. Si donc l'Angleterre ne veut pas se faire le bourreau de toute la nation, il lui faudra se résoudre à porter à travers les siècles ce boulet à son pied.

Mme O'Brennan a parlé des souffrances du peuple d'Irlande, des massacres exercés sans merci et de l'admirable constance du peuple irlandais et a accusé les agents anglais des nombreux crimes commis et attribués par une presse mensongère aux troupes sein-feiners. Mme O'Brennan est très confiante dans l'avenir. Tôt ou tard le droit triomphe pour ceux qui ont l'esprit et le cœur droits. Car il y a une justice divine immanente qui ne peut oublier le cri de détresse de l'opprimé.

La lutte dans Trois-Rivières

M. ARTHUR BETTEZ PARLE EN FAVEUR DU DR NORMAND. — LES RAISONS DE SON APPUI. — ASSEMBLÉE DE M. JACQUES BUREAU.

Trois-Rivières, 5. — (D.N.C.) — La sensation de la fin de la campagne électorale dans le comté de Trois-Rivières-Saint-Maurice, hier soir, a certainement été l'apparition aux assemblées tenues par le Dr L. P. Normand, de M. Arthur Bettez, défait par le Dr Normand lors des dernières élections municipales, et qui avait annoncé son intention de se présenter comme candidat progressiste aux présentes élections mais qui se retirait avant la mise en nomination. M. Bettez a dénoncé violemment M. Bureau.

Les orateurs étaient: Mme Labelle, épouse du général Labelle, de Montréal, Mme L.-P. Crépeau, de Montréal, M. Cholette, candidat conservateur dans Georges-Étienne Chartier, M. Bournival, avocat de Shawinigan, M. Lucien Comeau, avocat des Trois-Rivières, M. Arthur Lalonde, organisateur des forces conservatrices de la province, M. F. J. Bisillon, de Montréal, le Dr L. P. Normand et M. Arthur Bettez.

M. Bisillon dit que la première chose que lui a déclaré le Dr Normand, en revenant d'Ottawa après avoir été élu comme président du conseil privé, fut celle-ci: "Je sais que vous êtes intéressé par la France dans la construction de navires aux Trois-Rivières. Je voudrais que la France continue à construire des navires chez nous pour donner de l'ouvrage aux ouvriers qui en ont tant besoin". Je lui ai assuré mon concours et promis de travailler dans ce sens, dit M. Bisillon. Il dit que sir Lomer Gouin est soutenu par la banque de Montréal et par les grosses compagnies parce qu'il voudrait mettre nos chemins de fer entre les mains d'un monopole à qui tiendrait ensuite le peuple de ce pays à sa merci. Il déclare que nos chemins de fer réalisent des profits et que les bénéfices du C.P.R. ont diminué de 50% depuis quelques temps, au profit des chemins de fer nationaux dont le trafic a au menté d'autant.

Après quelques mots de remerciements aux orateurs, aux dames et aux personnes présentes, M. Normand assure les unions ouvrières locales, qui cherchent à réduire le chômage, qu'elles recevront un aide et un encouragement entiers du gouvernement quand elles se présenteront à Ottawa. Il dit que depuis deux mois, il a cherché à établir les responsabilités des deux partis dans la situation actuelle et ajoute que les libéraux qui avaient suscité des préjugés contre le premier ministre, ont été surpris de le voir venir exposer son programme avec courage dans la province de Québec, tandis que M. King, dit-il, faisait à la province de Québec, l'insulte de l'ignorer. Il admet que M. Bureau a fait quelque chose pour Trois-Rivières lorsqu'il fut élu il y a 21 ans, mais il ajoute que depuis 1911, alors que M. Bureau, dit-il, eut le toupet de lui voler le siège que l'électorat des Trois-Rivières lui (M. Normand) avait donné, son adversaire s'est fait connaître sous son vrai jour.

Un grand nombre de gens seront sans doute surpris, dit-il, de me voir ici parler en faveur du Dr Normand. Il n'y a rien de surprenant à cela, ajoute-t-il. On peut différer d'opinion sur certaines questions, mais les hommes loyaux, dit-il, finissent par se rencontrer sur certains sujets. Il déclare que la présente lutte n'est pas une lutte de parti, mais une lutte d'hommes et qu'il vient pour revendiquer l'honneur des outrages et des insultes. M. Cardin est venu dire, dit M. Bettez, que M. Bureau avait du cœur. "Je dis moi que non. Parce que Tessier et moi avons refusé en 1919 d'accepter son ami Robert Ryan sur notre ticket. M. Bureau m'a vendu en juillet dernier, croyant que par ce moyen, il assurerait son élection par acclamation. Je suis un libéral de la vieille école, je ne suis pas encore assez lâche pour vendre mes amis pour satisfaire mes petits intérêts. On a dit que Taschereau et Meighen étaient venus ici pour m'offrir \$40,000, pour m'acheter. Il n'y a pas assez d'argent dans les

deux partis pour m'acheter". Après avoir répété que la présente lutte était une lutte d'hommes et que les deux partis avaient failli à la tâche à Ottawa, il ajoute qu'il nous faut maintenant dans le parlement des hommes qui sont capables de penser et d'exprimer leurs opinions avec courage. Il déclare que le Dr Normand est un de ces hommes dont la droiture innée le dirigera dans ses actes à Ottawa. Il ajoute que le Dr Normand a continué à l'hôtel de ville la campagne d'épuration contre la clique Bureau qui avait été commencée par lui et M. Tessier.

Il fait appel aux ouvriers de voter en faveur du Dr Normand, déclarant que depuis 1913, il a travaillé toujours pour aider aux ouvriers et il leur promet que s'ils élisent le Dr Normand, il promet à ce dernier toute sa coopération pour continuer à améliorer les conditions de vie des ouvriers des Trois-Rivières.

Il accuse M. Bureau de s'être vengé sur lui et sur M. Tessier parce que lui (Bettez) avait renvoyé M. Biqué, l'associé de M. Bureau, du conseil. Il accuse aussi M. Bureau d'avoir toujours trahi ses amis politiques quand cela faisait son affaire et tient ce dernier responsable de l'affaire de la Page Wire Fence. Il voit dans le Dr Normand le véritable sauveur dans la situation actuelle.

M. JACQUES BUREAU

Les Trois-Rivières, 5. — (D.N.C.) — L'hon. Jacques Bureau, candidat libéral dans les Trois-Rivières-Saint-Maurice, a terminé sa campagne par une grande assemblée régionale, hier après-midi, au manège militaire, et par trois assemblées, hier soir, dans différents quartiers de la ville.

M. Rodolphe Lemieux a été le principal orateur de l'assemblée de hier après-midi qui était sous la présidence de M. F. X. Lacoursière, avocat. Les autres orateurs ont été M. W. Gariépy, M. Arthur Cardin, M. Jacques Bureau.

M. Bureau commence son discours en disant qu'il lui est pénible de parler de choses qui touchent au comté et de questions personnelles qu'il n'a pourtant pas soulevées.

"Depuis le commencement de cette lutte, dit-il, nous avons discuté de politique générale; mais on a voulu entrer dans des particularités. On a dit d'abord que j'avais voté pour la conscription, alors que Meighen est venu le démentir en disant qu'il était le parain de la conscription, ici même, dans ce manège, donnant ainsi un fier démenti à l'accusation du Dr Normand."

"On essaie ensuite, dit-il, de salir le candidat et son passé. Si je ne suis fait naturaliser sujet américain, c'était pour gagner ma vie; mais je suis ensuite revenu au Canada et je suis redevenu sujet canadien, quand la prospérité, qui avait abandonné le Canada, est revenue de nouveau au pays."

M. Bureau demande aux électeurs d'être calmes, leur disant que la sagesse était la meilleure amie à opposer aux injures, jusqu'au jour de la votation, alors que la grande voix du peuple parlera, dit-il.

L'orateur proteste contre certaines menaces et des intimidations que l'on faisait, dit-il, aux électeurs pour les empêcher d'aller voter.

M. Lemieux a été le dernier orateur. Dans un long discours entrecoupé d'applaudissements, l'ex-ministre du cabinet Laurier repasse en revue tout le passé politique de Meighen.

Parlant des derniers travaux publics accordés par Meighen, M. Lemieux déclara qu'ils étaient illégaux et inconstitutionnels, en alléguant que le gouvernement n'avait pas le droit d'accorder des contrats pour travaux publics au-dessus de \$5,000, sans les soumettre au parlement.

M. Lemieux a dit ensuite que la candidature du Dr Normand l'étonnait, lui qui, dit-il, lui a déclaré en 1917, en revenant de Chicago, sur le train, qu'il ne "se présenterait pas contre Jacques, parce qu'il s'était trop bien conduit en combattant la conscription".

Les journaux de partis ne vous satisfont pas? Vous savez que la haute finance a "gelé" telle feuille prétendue indépendante? Vous savez que telle autre feuille est de la combinaison politico-financière qui se prépare dans la coulisse et vous n'en voulez pas? Il y a un journal vraiment indépendant: le Devoir. Deux mois, \$1.

S'ALIMENTAIT DE LIQUIDES

Mlle ANTOINETTE MOLEUR, DE NOTRE VILLE, QUI AVAIT ÉTÉ LAISSÉE DANS UN TERRIBLE ÉTAT DE SANTÉ PAR LA GRIPPE ESPAGNOLE, EST PARFAITEMENT REMISE SUR PIED.

"Je suis en parfaite santé et je suis ravie des résultats merveilleux que le Tanlac m'a donnés," déclara récemment Mademoiselle Antoinette Moleur, demeurant 3 Avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Montréal.

"La grippe espagnole me laissa dans un état de santé si pitoyable que pendant des mois, j'en fus réduite à ne m'alimenter que de liquides. L'estomac me causait des souffrances presque intolérables et je me mis à maigrir terriblement. Bientôt je n'étais plus que l'ombre de moi-même."

"Le Tanlac fut pour moi une véritable bénédiction. C'était précisément ce dont j'avais besoin. Je me porte à merveille maintenant et je ne me suis jamais sentie plus forte, ni mieux portante de ma vie."

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et marchands généraux.



AVIS PUBLIC

Liste des Électeurs Municipaux

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les listes électorales municipales pour les divers quartiers de la Cité de Montréal, ont été remises au sousigné et que, sous quinze jours de cette date, tout électeur, dans tout quartier, pourra donner avis, par écrit, au sousigné, qu'il s'adressera au recorder de la Cité pour faire amender la liste électorale pour tout quartier, soit en y ajoutant les noms des personnes omises ou en en biffant les noms des personnes inscrites à tort. Cet avis doit spécifier les qualités des personnes dont on veut faire ajouter les noms et les causes d'habilité de celles dont on veut faire biffer les noms, et doit être signifié à la diligence du requérant, le ou avant le 20 DECEMBRE COURANT à toute personne dont on veut faire biffer le nom des listes électorales, par lettre chargée transmise à l'adresse mentionnée sur la liste.

Et AVIS PUBLIC est aussi par les présentes donné que le recorder de la Cité de Montréal siégera le 22 DECEMBRE COURANT, à 3 heures P.M., dans la salle d'audience de la Cour du Recorder, à l'hôtel de ville (Annexe), dans le but de prendre en considération telles demandes ou plaintes relatives aux dites listes électorales, qui auront été faites suivant la loi.

RENE BAUSET, Greffier de la Cité, Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 3 décembre 1921.

Olivier-Casavant

Le mariage de mademoiselle Juliette Casavant, fille de M. Samuel Casavant, de Saint-Hyacinthe, avec le major Fred Nash Oliver de Washington, D.C., a eu lieu le vingt-cinq novembre dernier.

OBSEQUES DE M. VITAL RABY

L'ANCIEN ECHEVIN DE STE-CUNEGONDE EST INHUME, SAMEDI.

Samedi matin, à neuf heures, ont eu lieu à l'église Saint-Jacques, les funérailles de M. Vital Raby, ancien échevin de Sainte-Cunégonde, décédé à Calgary, le 25 novembre, à l'âge de 64.

Le défunt était bien connu à Montréal, où il avait tenu une épicerie à Sainte-Cunégonde. M. Raby était allé habiter à Calgary où il faisait l'importation des liqueurs. C'était l'hôte de tout Canadien français de passage à Calgary.

Le service a été chanté par M. l'abbé André Pustienne p.s.s. assisté de MM. les abbés Pierre Richard, p.s.s., et Olivier Maurault, p.s.s., comme diacre et sous-diacre. Au chœur on remarquait MM. les abbés R. Portier et E.-Ed. Girot, p.s.s. La chorale Saint-Jacques a chan-

té la messe de Pèrosi. Les solistes ont été MM. A. Lapiere, A. Langlois et M. Michaud. M. Henri Dubreuil touchait l'orgue.

Dans la nef outre les religieuses des SS. Noms de Jésus et de Marie, de la congrégation Notre-Dame et les sœurs Grises, nous avons remarqué:

MM. Placide, Joseph et Ephrem Raby, ses frères; Adélard Chartrand, Francis, Philias et Avila Laurendeau, ses beaux-frères; Gustave, Philippe et Y. Raby, L. Corbeil, P.-X. Limoges, A. Limoges, S. Gama-ché, ses neveux; J.-B. Charlebois et J.-P. Vinet, ses cousins; Adélard Laurendeau, m.p.p., Emile, Alfred Eugène, Jules, Armand, Rodolphe et Lucien Corbeil, E. Tardy, Dr J. A. Charron, A.-A. Lefebvre, J. Perrier, A. Simoneau, Z. Tardif, J. Corbeil, P. Corbeil, R. Corbeil, A. Lemieux, J.-D. Lemieux, U. Bussière, P. Lefebvre, U. Gauthier, J. Picard, J.-B. Vanier, T. Laurendeau, Z. Desjardins, G. Laurendeau, Ed. Clément, D. Black, J. Moquin, E.-D. Dionne, Henri Black, A. Black, J.-B. Dagenais, J.-D. Boileau, V. Boileau.

A. Boyer, G. Prud'homme, Max Jarry, L.-G. Bédard, T. Roussel, E. Rivet, L. Bélie, P. Bélie, R. Ledoux, A. Sarrazin, E. Hogue, J.-E. Tardy et une foule d'autres. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Feu J.-Z. Corbeil

Nous apprenons la mort de M. Joseph-Zéphirin Corbeil, survenue hier, à sa résidence, boulevard Saint-Joseph-ouest. Feu M. Corbeil n'était âgé que de 42 ans. Le défunt était employé aux Douanes de Montréal, dont il était inspecteur depuis 1912. Il était né à Saint-Augustin, comté des Deux-Montagnes. Son épouse lui survit.

Voulez-vous lire des compléments aux chefs des partis politiques, ou si vous voulez savoir la vérité sur les élections et les partis? Pour les compléments, lisez les journaux de partis. Pour la vérité, lisez le Devoir. Deux mois, \$1.

Noel et le Nouvel An chez DESJARDINS

C'est l'Epoque des plus Charmantes Surprises

Notre première exposition de fourrures pour cadeaux de Noël et du Nouvel An est le résultat d'une longue et laborieuse préparation. Elle prouve l'habileté de nos ouvriers, confirme notre bonne renommée, justifie notre ambition d'être toujours au premier rang et nous est une occasion de légitime fierté, car c'est assurément la plus magnifique qui se soit jamais vue.



Choisissez-y votre cadeau de Noël ou du Nouvel An et si CELLE à qui vous le destinez doit d'abord l'apprécier comme un témoignage d'estime, de fidélité et d'affection, elle sera surtout enchantée qu'il vienne du royaume des fourrures par excellence, de la célèbre maison Desjardins, où se trouvent les

Modèles originaux, particuliers, inimitables et si beaux.

CHAS DESJARDINS & C^{IE}.
130, Rue St Denis



\$1.00 VOUS FAIT MEMBRE DU CLUB DE NOEL McLAGAN CHEZ VALIQUETTE

Et vous donne droit aux privilèges suivants

CHOIX ILLIMITE dans notre stock de plus de 200 phonographes McLagan parmi lesquels plus de 24 modèles d'une réelle valeur artistique. PRIX DU COMPTANT accordés à nos termes faciles. Des paiements mensuels et hebdomadaires seront acceptés d'après le prix du phonographe choisi.

PAS D'INTERET. Aux membres du club l'intérêt semi-annuel ne sera pas chargé. ASSURANCE. Pendant une maladie prouvée d'un des membres du club ses paiements sont suspendus et ce pendant tout le temps de la maladie. EN CAS DE MORT de l'acheteur les paiements cessent immédiatement et un reçu pour la balance à payer est remis aux héritiers.

Donnez votre Nom Aujourd'hui



GARANTIE. Une garantie écrite est donnée par la Cie McLagan elle-même et en plus cette garantie est appuyée du nom de la Maison Valiquette, qui toujours s'engage avec plaisir à vous donner satisfaction ou à vous rembourser votre argent. RECORDS. (Qui d'habitude sont payables comptant). Nous accordons aux membres du club un choix de 25.00 de records payables aux conditions du club.



ECHANGE. Dans les trois mois qui suivent son achat, un membre du club McLagan pourra échanger son phonographe pour un autre instrument plus dispendieux. LIVRAISON gratuite dans toute l'île de Montréal et dans un rayon de 150 milles; la veille de Noël ou avant si vous le désirez.



M 54
LOUIS XV
\$375.00

COUPON

POUR INFORMATION et Catalogue Gratia

NOM
ADRESSE

N.E. Valiquette

471-477 STE-CATHERINE EST



Le Cadeau Artistique

EN attendant les fêtes qui s'annoncent, une simple visite à notre magasin vous convaincra qu'il vous sera facile d'y choisir le cadeau vraiment artistique.

Il n'est pas de cadeau plus artistique et qui dénote le plus le bon goût du donateur que l'ARGENTERIE ou tout autre article, comme le DIAMANT, le VERRE TAILLÉ, le BRONZE, ETC.

Pourquoi ne pas offrir, ce Noël-ci, aux parents, aux amis, l'artefact artistique, toujours si apprécié?

Notre établissement renferme des objets de haute valeur comme il en contient aussi à des prix modiques — tous cependant de fabrication également soignée.

Maison GROTHE

FABRICANT ET IMPORTATEUR

157, Boulevard St-Laurent,

Montréal.

LETTRE DE FADETTE

SCÈNE D'HIER

Au village sur le perron de l'église à la sortie de la grand-messe. Les hommes sont groupés d'un côté, les femmes de l'autre, et, par exception, tous s'entretennent du même sujet : la grande assemblée politique de l'après-midi où les deux candidats opposés discutent leurs opinions politiques.

Les femmes parlent toutes ensemble quand une voix aiguë couvre le bruit du coquetage :

— Votez-vous, mame Cailler ?

— Savotez ? C'est une mode nouvelle, et sans me croire plus bête qu'une autre, je me demande comment voter pour le meilleur ? Je les connais ni l'un ni l'autre, et à dire le vrai, je suis bien ignorante de la politique, je ne puis pas décider si c'est mieux de dépenser par là et de retendre par ici. Mais une chose que j'ai bien dans l'idée, par exemple, c'est que si un homme est bon catholique, bon canadien, s'il est honnête et qu'il se conduit aussi bien qu'il parle, il a des chances de faire un bon député. Parce que il y a des beaux phrasiers dont je me défie effrayant ! Sur le husting ça parle de l'honneur et de la religion comme si ça portait déjà l'auréole, mais... allez voir ça dans leur famille et dans leurs affaires ! Ça fait les cent coups... ça boit, ça trompe, ça vole : ça a deux paroles et deux visages. Moi, les discours me laissent frotter. C'est que je veux savoir c'est si l'homme dit blanc et a des agissements noirs, si c'est un homme de vérité et dont la conduite est pas en contredit avec ses discours.

Elle s'arrêta pour reprendre haleine, les autres, en silence, l'admiraient et attendaient.

— Moi, dit une petite femme brune et frisée, j'étais pour le bleu... mais paraîtrait que le rouge est un bel homme, smart comme tout, que c'est lui qui va gagner, et je me mets de son bord.

— Toi, ma petite, fit vivement la mère Cailler, tu fais mieux de te taire : tu dis des bêtises et t'es à la veille d'en faire, si tu votes pour un homme parce qu'il est beau et qu'il va gagner ! C'est pas des raisons de monde raisonnable ça ! — Avez-vous eu connaissance que les cabaleurs commencent à passer dans les maisons, pour parler aux femmes ? C'est le mien qui est le meilleur, l'autre va perdre le pays ! Et le lendemain, c'est la même chanson, mais de l'autre bord.

— Oui, ils font des promesses, qu'on dit, et ils donnent des récompenses.

— Ecoutez, les créatures, interrompit impétueusement madame Cailler, tâchez de leur montrer que vous êtes des femmes honnêtes ! Essayez de comprendre ce qu'ils vous expliquent. C'est bon, mais mettez-les à la porte s'ils offrent d'acheter votre vote. Vous êtes pas du bétail à vendre, et ils vous insultent, vous m'entendez, s'ils parlent de vous récompenser pour votre vote. Et les celles qui prendraient quelque chose, n'importe quel petit présent, ça sera au déshonneur des femmes.

— Mais j'ai confiance que ça va bien se passer : les femmes ça a plus de conscience que les hommes. Pour nous autres, le mal c'est le mal tous les jours, et ça ne devient pas du bien en temps d'élection. Eux autres, pour défendre leur bonne cause, — et ils disent tous que c'est leur cause qui est la bonne, — ils font bien des méchantes choses. Faisons pas pareil, c'est-il dit ?

— Vous avez raison madame Cailler et je pense comme vous, mais je pourrais pas si bien dire. Dites-moi, c'est-y mieux de voter ? Allez-vous voter ? — Bédame, oui... c'est mieux je pense, de voter... Venez me voir demain, on en parlera.

Aucune plume ne saurait rendre le parler lent de la bonne femme, les redites, les hésitations et cependant l'énergie de la conviction. Aussi bien, il y manquerait les clignements d'yeux, les hochements de tête, tous les gestes avec sa belle conscience et son bon sens d'éclairer ses compagnes toutes embarrassées de ce droit nouveau, rempli, pour elles, d'inconnu et d'obscurité.

FADETTE.

Action de Grâces

Le prêtre, en sa chasuble ardente sous les cierges,
Comme l'abeille d'or d'une ruche de feu,
Après s'être nourri du pur froment des vierges,
Dans la fleur du calice à bu le sang de Dieu.

Mais il quitte l'autel, adorant sa Victime
Qui sur son pauvre cœur d'argile a palpité
Et, tremblant de l'immense amour que rien n'exprime,
Homme d'une heure, il rêve un chant d'éternité.

Il rêve à l'Hosanna sans terrestre alliage,
Un cri jailli du fond de l'être où se soulage
Son âme qui s'abîme en son propre mépris...

Et victime à son tour d'un feu que rien n'apaise,
Il s'abandonne et chante, avec le Saint-Esprit,
Le cantique des trois enfants dans la fournaise.

Charles GROLEAU.

Sensibilité et

sentimentalité

La sensibilité étant, durant toute la vie active de l'homme, la cause principale de ses joies et de ses douleurs, il serait utile de se demander dans quelle voie il doit la

diriger pour son propre bonheur et le développement normal de ses facultés affectives.

La sensibilité n'est pas la sentimentalité ; celle-ci, sous toutes ses formes, même la forme naturelle, est une source d'erreurs, de pénétrantes illusions et d'inutiles souffrances. Tout ce qui tend à l'accro-

ître, à l'aiguïsser devrait, par conséquent, être banni de l'éducation que nous recevons des autres, et de celle que nous nous donnons à nous-mêmes. Elle représente du reste, bien plus une habitude de l'esprit qu'un besoin du cœur, et en général se développe au détriment des affections vraies et se perd en phrases vides, en aspirations vagues. On rêvera à l'ami absent mais on oubliera d'agir pour lui. Les personnes sentimentales sont presque toujours les moins altruistes et ne contribuent que faiblement à la félicité de leur entourage, car elles deviennent facilement le centre de leur sentimentalisme, se posent vis-à-vis d'elles-mêmes en êtres à part, méconnaissent du vulgaire, magnifient en sérieuses épreuves les petits déboires de la vie, se forment une série d'imaginaires souffrances.

En résumé, être sentimental vis-à-vis des autres, c'est les aimer plus affectuellement que réellement. Être sentimental vis-à-vis de soi-même, c'est ne pas s'aimer du tout, puisque c'est développer en soi des causes factices et inutiles de douleurs.

La vraie sensibilité, au contraire, est une source constante de joie, elle produit un rayonnement continu de l'âme. Plus l'homme aime autour de lui, mieux il s'aime lui-même, l'amour pour autrui étant l'unique moyen efficace de contribuer à sa propre satisfaction. Ceux qui, par crainte de la souffrance, stérilisent leur cœur, deviennent des âmes mortes ; toutes les forces d'expansion et de lumière sont taries et elles par l'égoïsme. Ils donnent le moins possible au prochain, pour éviter les déceptions de l'ingratitude, mais cette précaution se retourne contre eux-mêmes. En étouffant leurs sentiments altruistes, ils augmentent leur égoïsme, ce qui les rend plus sensibles à ce qui les touche et par conséquent les fait souffrir davantage. Aimer les autres, c'est donc s'aimer soi-même et s'aimer réellement, car on n'est heureux qu'en aimant seulement, il faut les aimer pour eux-mêmes et non pour soi : il faut les aimer en s'extériorisant pour leur être utile, sans cette exagération morbide qui change le dévouement en souffrance. En somme il faut les aimer comme nous-mêmes pour leur bien réel. Tout s'enchaîne admirablement dans cet ordre d'idées, car le but de l'amour pour soi et les autres, est d'amener l'âme humaine à l'harmonie.

Cette même harmonie demande que la sensibilité soit dominée par la raison, la patience et la sagesse, sans quoi elle dégénère en sensiblerie et devient, plus même que l'asensibilité, une cause de chagrins inutiles et perpétuels pour ceux qui l'éprouvent et un tourment pour ceux qui en sont l'objet.

Dora MELEGARI.

Avis des postes

L'administration des postes du Canada ayant été priée d'autoriser une dépêche de lettre par aéroplane, à l'occasion d'une envolée de Halifax à Terre-Neuve qui se fera le 10 décembre prochain, a acquiescé sans, toutefois, assumer aucun risque quant aux lettres ainsi expédiées.

La dépêche se fera aux conditions suivantes :

1. — Les mots "PAR POSTE AÉRIEN" devront être inscrits lisiblement du côté de l'adresse.

2. — Les lettres devront porter du côté adressé, d'affranchissements habituels de 4 cts par once ou fraction d'once et, en plus, 30 cts en timbres additionnels pour couvrir la taxe imposée par ceux qui entreprennent ce voyage en avion.

3. — Les lettres destinées à cette dépêche spéciale devront être présentées au guichet, soit au bureau de poste central ou aux stations postales, et non déposées dans des sous-bureaux, ou jetées dans des boîtes à lettres.

M. Jaspar

Bruxelles, 5. — (S.P.A.) — H. Carton de Wiart, premier ministre, ayant refusé de reconstruire le cabinet belge, le roi Albert a demandé à M. Jaspar, ministre des affaires étrangères d'assumer la tâche,

exigüe, et quant à transformer en chambrette un cabinet sombre et mal aéré, destiné plutôt à servir de débarras, ce n'était guère praticable.

Les jeunes filles se montrèrent satisfaites de l'examen. Elles avaient pénétré la veille dans maints logis misérables et insalubres, à l'aspect plus triste encore par comparaison avec le luxe et le confort dont elles avaient joui jusqu'à la vue de ces pièces propres et claires les charmes, et Sabine, vraie fille des champs, élevée en plein air, fut tout à fait conquise par l'étroit balcon qui, s'étendant devant tout le quatrième étage de l'immeuble, reliait les fenêtres de leur future chambre à celle de la salle à manger.

— Nous respirerons à l'aise, le soir, sur ce balcon, dit-elle. A cette hauteur, nous aurons toute la journée de l'air et de la clarté. Je rangerai sur les côtés quelques pots de verdure et des plantes grimpantes. Nous aurons l'illusion d'un jardin.

Une lettre fut adressée sans plus tarder à Me Aubin, et, en attendant l'arrivée de leur mobilier, les jeunes filles consacreront tout leur temps à la recherche du travail qui devait assurer leur pain quotidien.

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

HORAIRE DE LA 2e SEMAINE DE DECEMBRE

I-COURS REGULAR

Le lundi, 7 h. 30 p.m. — Droit social, prof. Perrin. Mission de l'Etat, libéralisme et despotisme politiques, thèse catholique.

Le mardi et jeudi, congés universitaires.

Le samedi, 8 h. p.m. — Histoire, prof. Forest. Aristote (3e cf.), les physiques et les métaphysiques.

II-COURS SPECIAL

Le samedi, 8 h. 30 a.m. — Psychologie, prof. Pineault. Origine et évolution des espèces (1re cf.).

Le samedi, 9 h. 30 a.m. — Histoire, prof. Forest. Platon (1re cf.), vie, oeuvre, méthode, caractère général.

Tous les cours se donnent à l'Université, 185 Saint-Denis.

Mort du R. P. Olivier Neault s. j.

Le R. P. Olivier Neault, s. j., est mort, hier, au collège Sainte-Marie, après une courte maladie, dans la soixante et onzième année de son âge.

Le défunt naquit à Saint-Maurice, P.Q., le 19 janvier 1850. Il fit de brillantes études classiques au collège des Trois-Rivières, et à l'âge de 21 ans, le 18 mars, il entra au noviciat des Jésuites, au Sault-au-Récollet.

Il parcourut le cycle des études de la Compagnie dans les séminaires de Woodstock, E.-U., de Laval (France), et de Louvain (Belgique). Il avait, avant d'aller en France, enseigné dans les collèges de son ordre à New-York.

En 1882, ses supérieurs le rapatrièrent à Louvain où il fut un des premiers à suivre les cours de théologie au séminaire que les jésuites venaient d'ouvrir aux Trois-Rivières.

Ordonné prêtre en cette année 1882, il commença bientôt cette longue série de ministères qui devaient si bien remplir sa vie.

En 1887, il est au Nominique. En 1891, il partait pour la province d'Ontario et pendant près de vingt ans, il fut supérieur et curé au Sault-Sainte-Marie, à Port-Arthur, à Valdahe.

Les printemps dernier, le P. Neault célébrait à Guelph, Ont., son jubilé de vie religieuse.

Il revint au mois de septembre à Montréal et occupa les derniers mois de sa vie au ministère des confessions dans l'église du Gesù.

L'abbé McAteer est décédé

New-York, 5 (S.P.A.) — M. l'abbé James U. McAteer, curé de Notre-Dame de la Merci, à Brooklyn, depuis quatorze ans, a succombé à une attaque de pneumonie, samedi. Il était âgé de 67 ans.

L'abbé McAteer naquit à Brooklyn, le 19 août 1854 ; après avoir complété ses études classiques au collège St-François-Xavier, de Manhattan, il vint étudier au Grand Séminaire de Montréal où il a été ordonné prêtre le 20 décembre 1884 par Mgr Fabre.

Courrier de la Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, 5 (D.N.C.) — La Sainte-Catherine a été célébrée avec éclat au cercle Frontenac. Il y a eu tout un programme musical exécuté par l'orchestre, partie de cartes et distribution de jolis prix ainsi que force dégustation de la tire traditionnelle.

La conférence de Ginevra (Mde Lefebvre) sur le suffrage féminin a attiré à l'hôtel de ville un nombreux auditoire.

Les jeunes filles de St-François-Xavier ont joué un fort joli drame, au bénéfice de leur couvent.

Un fort incendie a détruit de fond en comble deux immeubles, jeudi matin, vers 4 heures, rue St-Magloire, occupés par J.-O. Nadeau.

semblait chaque jour plus difficile. Madeleine n'était pas moins découragée, les élèves ne lui venaient pas. Jusqu'à ce moment, l'exemple et les exhortations de Servane l'avaient soutenue, entraînée ; mais maintenant qu'elle devenait chez son aînée un accablant réel, sa fermeté l'abandonnait aussi.

Un de ces jours-là, alors que toutes deux rangeaient en silence leurs malles afin de quitter le lendemain l'hôtel de la rue de La Condamine pour prendre possession de leur nouveau logement, Sabine, le front appuyé à la vitre, regardait tomber la pluie sur les dalles de la cour déjà assombrie par le crépuscule. Tout à coup, elle éclata en sanglots bruyants.

Effrayées, ses sœurs se précipitèrent vers elle.

— Sabine, qu'as-tu ? Es-tu souffrante ?

— Ma petite sœur, insistait Madeleine, dis-nous donc la cause de ton chagrin.

Mais la jeune fille, suffoquée par les larmes, ne pouvait prononcer une parole. Elle s'était réfugiée dans les bras que lui tendait Servane, et, la tête appuyée à l'épaule de sa grande sœur, elle sanglotait éperdument.

— Sabine, ma chérie, ne pouvons-nous rien pour te consoler ? Réponds-moi ; qu'as-tu ? ne nous laisse pas plus longtemps dans cette angoisse.

Sabine essuya ses yeux rouges, et, fébrile, frémissante, elle parla enfin, par phrases entrecoupées.

— Pardonne-moi, Servane... Je regrette de vous causer à toutes deux tant d'inquiétude. Je ne suis pas raisonnable ; j'aurais dû me vaincre... Mais je n'ai pas pu. Jamais je ne m'habituerai à cette vie ! Nous sommes trop malheureuses !

— Mais, ma chérie, ne pouvons-nous rien pour te consoler ? Réponds-moi ; qu'as-tu ? ne nous laisse pas plus longtemps dans cette angoisse.

Sabine essuya ses yeux rouges, et, fébrile, frémissante, elle parla enfin, par phrases entrecoupées.

— Pardonne-moi, Servane... Je regrette de vous causer à toutes deux tant d'inquiétude. Je ne suis pas raisonnable ; j'aurais dû me vaincre... Mais je n'ai pas pu. Jamais je ne m'habituerai à cette vie ! Nous sommes trop malheureuses !

— Mais, ma chérie, ne pouvons-nous rien pour te consoler ? Réponds-moi ; qu'as-tu ? ne nous laisse pas plus longtemps dans cette angoisse.

Sabine essuya ses yeux rouges, et, fébrile, frémissante, elle parla enfin, par phrases entrecoupées.

— Pardonne-moi, Servane... Je regrette de vous causer à toutes deux tant d'inquiétude. Je ne suis pas raisonnable ; j'aurais dû me vaincre... Mais je n'ai pas pu. Jamais je ne m'habituerai à cette vie ! Nous sommes trop malheureuses !

— Mais, ma chérie, ne pouvons-nous rien pour te consoler ? Réponds-moi ; qu'as-tu ? ne nous laisse pas plus longtemps dans cette angoisse.

Sabine essuya ses yeux rouges, et, fébrile, frémissante, elle parla enfin, par phrases entrecoupées.

— Pardonne-moi, Servane... Je regrette de vous causer à toutes deux tant d'inquiétude. Je ne suis pas raisonnable ; j'aurais dû me vaincre... Mais je n'ai pas pu. Jamais je ne m'habituerai à cette vie ! Nous sommes trop malheureuses !

— Mais, ma chérie, ne pouvons-nous rien pour te consoler ? Réponds-moi ; qu'as-tu ? ne nous laisse pas plus longtemps dans cette angoisse.

Sabine essuya ses yeux rouges, et, fébrile, frémissante, elle parla enfin, par phrases entrecoupées.

— Pardonne-moi, Servane... Je regrette de vous causer à toutes deux tant d'inquiétude. Je ne suis pas raisonnable ; j'aurais dû me vaincre... Mais je n'ai pas pu. Jamais je ne m'habituerai à cette vie ! Nous sommes trop malheureuses !

JE FAIS TOUT MON MENAGE

Avant de prendre du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je pouvais à peine me trainer.

Cobourg, Ont. — "Depuis des années je souffrais de désordres nerveux et depuis quelque temps j'étais épuisée. Je ne pouvais, la moitié du temps, faire mon travail à cause des douleurs que me causaient mes indispositions périodiques. Des amies me parlèrent du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et me conseillèrent d'en faire l'essai. Il m'a fait du bien et je le recommande hautement. Depuis que j'en ai pris je puis faire mon ménage moi-même. Je connais aussi des amies auxquelles il a fait du bien. Vous pouvez vous servir de ma lettre comme d'une attestation."

— Mme ELLEN FLATERS, Can. 761, Cobourg, Ont.

Nous ne comprenons pas pourquoi les femmes continuent à souffrir, alors qu'elles n'ont qu'à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour recouvrer la santé.

Depuis quarante ans ce bon vieux médicament, fait de racines et de simples, qui ne contient ni narcotique, ni drogue nocive a été le remède en vogue pour les maladies féminines.

Si vous voulez un bon conseil qui ne vous coûte rien, écrivez au Lydia E. Pinkham Medical Co. de Lynn, Mass.

& Cie. meubliers, et Ouellet & Chandler, garage d'automobiles. Le travail très effectif de la brigade des pompiers a pu limiter le feu à ces deux édifices. Les pertes sont particulièrement lourdes par les assurances. Plusieurs voitures en réparation ont été détruites. L'incendie était très intense à cause des matières inflammables qui se trouvaient dans ces bâtisses et à midi, de grosses colonnes de fumée s'élevaient encore des décombres.

Retraite fermée de prêtres

Une retraite fermée pour les prêtres aura lieu à la villa St-Martin, du lundi soir 12 décembre au vendredi soir suivant.

Tous ceux qui désirent prendre part à cette retraite sont priés d'envoyer leur nom au R. P. Archambault, villa St-Martin, Abord-à-Plouffe (Laval) P. Q. Tel. Cartier-ville 18.

Le premier exercice commencera à 8 hrs, lundi soir.

Une autre innovation du Pacifique Canadien

A partir de lundi 5 décembre, de Montréal, gare Windsor, et mardi, le 6, de Québec, gare du Palais, le Pacifique Canadien aura en service des wagons-lits compartiments modernes éclairés à l'électricité, en plus des wagons-lits modèles actuels, sur ses trains quotidiens de nuit entre Montréal et Québec.

VERS L'EST — Départ de Montréal, gare Windsor, 11.20 p.m. tous les jours, arrivée à Québec, gare du Palais, 6.30 a.m.

VERS L'OUEST — Départ de Québec, gare du Palais, 11.45 p.m. tous les jours, arrivée à Montréal, gare Windsor, 7.05 a.m.

Ces wagons-lits renferment un "drawing-room", sept compartiments et un salon à fumer spacieux. Les compartiments, tout en étant pas aussi grands que les "drawing-rooms" sont aussi privés et sont moins dispendieux. Ils renferment deux lits superposés et les commodités de toilette, tandis que les "drawing-rooms" sont composés d'une chambre renfermant deux lits superposés et un sofa et d'une petite salle de toilette.

On peut réserver ses places à n'importe quel bureau du Pacifique Canadien.

(rec.)

GOODWIN

Que Vais-je donner?

Papeterie

pour toutes les plumes, les plus délicatement nuancées en les boîtes les plus artistiques.

ARTICLES DE BUREAUX tels que nécessaires de bureau, appui-livres, encriers, etc.

CALENDRIERS

Un grand choix.

CARTES DE NOEL

évidemment.

DIAMANTS

Bagues, broches, pendants, épingles de cravates, etc. Diamants de la plus belle eau, parfaitement taillés et sertis dans l'or ou le platine en les plus nouveaux modèles.

Vous épargnerez beaucoup sur les diamants chez Goodwin. Pendants depuis \$10.00 — bagues, jusqu'à \$600.00.

COLLIERS

Corail, améthyste, onale, agate, aventurine, amazonite, crystal, onyx, malachite, perles françaises et ambre.

De \$1.00 à \$75.00.

BIJOUTERIE D'OR

Bagues, médaillons, épingles-barettes, broches, pendants, lavallières. Souverbes cadeaux de \$1.00 à \$50.00.

ARGENT CONTROLE

de la meilleure qualité. Argent contrôlé anglais marqué Hall, articles exécutés par les meilleurs artistes.

ARTICLES DE TOILETTE

EN IVOIRE

Nous avons une vente d'échantillons dans le moment, où vous pourrez épargner cinquante pour cent. Et que pensez-vous des plus délicats parfums, les Houbigant ?

UNE CRAVATE POUR UN HOMME

Une cravate tricotée en soie, venant de France. Cravates tricotées anglaises et des milliers de cravates à nouer... 85 à 4.00

SOLE

Soie Habutai d'épaisseurs variées, toutes les nuances, 90, 125 et 195 la verge. Crêpe de Chine, 10 pouces, 1.95, ce dernier est un SPECIAL.

LINGERIE EN SOIE

Une robe de nuit, une chemise, quelque chose de délicat et charmant. Nous avons de la lingerie japonaise brodée à la main, au rabais de 25%.

MOUCHOIRS

Notre assortiment est si étendu que nous avons dû installer un autre rayon au deuxième étage. Plusieurs le trouveront plus commode.

SACS A MAIN

Un joli cadeau pour la jeune fille. Sacs en mailles 1.25 à 20.00.

DONNES-LUI DES CHAUSSETTES

Nous avons toutes les couleurs, toutes les qualités, tous les modèles, tous les finis et tous les prix. Cache-mire anglais, couleurs unies, bruyère, ornées de coins, enfin tout ce que vous voudrez.

SES GANTS

Chevreau français, deux fermoirs, toutes les pointures... 2.50

Une autre série à... 3.00

Plus belle qualité... 3.50

Mocha, doublés en fourrure... 5.00

Chevreau français blanc, longueur 16 boutons, pointures 5 1/2 à 7 1/2... 9.50

ET SES BAS

Tout soie, couleurs variées... 5.50

Pure soie, Gordon H-300, noir... 4.25

Pure soie, noirs et cordovan, à... 4.00

Une autre série, noirs seulement, à... 3.50

Soie italienne, rayures fantaisie... 4.50

Pure soie, jantes façonnées, couleurs variées... 2.50

Beaux Meubles à Bas Prix

SALLE A MANGER, 135.00



Au lieu d'une salle à manger avec surface de chêne que vous pouvez avoir n'importe où pour \$135.00, nous vous offrons, au même prix, une salle à manger de 6 meubles en fini noyer. Buffet, vaisselier, table et six chaises.

CHAMBRE A COUCHER, 198.00

Nous vendons une chambre à coucher en véritable noyer de \$198.00, au lieu d'une chambre à coucher en frêne ou mélèze avec fini acacia, 4 meubles.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES DE LA SEMAINE POUR LE BEURRE, LE FROMAGE ET LES ŒUFS — FERMETÉ DANS TOUS LES COMPARTIMENTS.

Les arrivages de beurre pour la semaine terminée samedi ont été de 3,477 colis, une diminution de 1,251 colis en comparaison avec la semaine précédente et une augmentation de 399 colis en comparaison avec la semaine correspondante de 1920. Le total des arrivages de la saison à date indique une augmentation de 47,489 colis comparative-ment à la même période l'an dernier. Le marché du beurre a été à la hausse la semaine dernière.

Les arrivages de fromage pour la semaine dernière se sont établis à 2,066 boîtes, une diminution de 8,541 boîtes en comparaison avec la semaine précédente et une diminution de 3,895 boîtes en comparaison avec la semaine correspondante, il y a un an. Le total des arrivages du premier mai à date indique une augmentation de 117,751 boîtes sur la période correspondante de 1920. Le marché a été ferme la semaine dernière quoique moins actif que précédemment.

Il est arrivé samedi 1,082 caisses d'œufs. Il en était arrivé 542 boîtes le même jour la semaine dernière et 103 caisses la semaine correspondante, l'an dernier. Les arrivages de la semaine dernière ont été de 4,465 caisses. Ils avaient été de 15,853 caisses la semaine précédente et de 2,644 caisses la semaine correspondante en 1920. Les arrivages de la saison se totalisent à 460,032 caisses, contre 506,417 caisses pour la même période l'an dernier.

LES PRIX DU GROS

FARINE

Nouvelle récolte: première qualité, le baril... \$7.50
Deuxième qualité, le baril... \$7.00
Forte à boulanger, le baril \$6.80

ŒUFS

Les arrivages d'œufs strictement frais sont tellement restreints que le commerce du gros en est presque impossible. Le prix est d'environ 80c. la douz. Voici les autres prix: Choisis... 52c.
No 1... 46c.
Craqués... 40c.

BEURRE

Pasteurisé... 42c.
Premier choix... 42c.
Deuxième choix... 38c.
En bloc d'une livre: 43c.
Premier choix... 43c.
De choix... 39c.

FROMAGE

Fort... 27c.
Doux... 21c.
Oka... 38c.
(Les prix des œufs, du beurre, du fromage et du saindoux sont fournis par la maison J.-A. Vailancourt, 116, 618, rue Saint-Paul.)

LES VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font 25c.; les autres plus lourds 24c.; le jambon à déjeuner fait de 25 à 26c.

LES POMMES DE TERRE

Les arrivages sont insignifiants. Le marché est stable pour le moment.

Les pommes de terre blanches du Québec se vendent actuellement \$1.30 le sac de 80 livres et \$1.50 le sac de 90 livres, livrés. Pris au magasin il y a une diminution de cinq sous le sac. On offre des pommes de terre rouges de l'île du Prince-Édouard à \$1.50 le sac de 90 livres et des pommes de terre blanches de la même province à \$1.75.

(Le pris de gros des pommes de terre nous est fourni par la maison A. Lalonde.)

Les recettes ferroviaires

Les recettes du Pacifique Canadien pour la semaine du 21 au 30 novembre ont été de \$4,896,000. Pour la période correspondante l'an dernier, elles avaient été de \$6,894,000. La diminution cette année est de \$1,998,000 ou de 28 p.c. Les recettes du Grand-Tronc pour la période terminée, le 30 novembre, ont été de \$2,569,162, soit une diminution de \$517,615 ou de 16

KING ou MEIGHEN?

Nous en serons informés. A la minute par nos fils particuliers de Toronto, Winnipeg et Ottawa.

Nous afficherons le nom des élus et leur majorité. Nos bureaux seront ouverts toute la soirée.

Nos amis sont cordialement invités.

BRYANT, ISARD & Cie

Agents de change
84-90, rue St-François-Xavier
Succursale, 152, rue Peel
Maison de Toronto, C. P. R. Bldg.
Communications téléphoniques particulières
Exécution rapide des ordres

p.c. en comparaison avec la période correspondante l'an dernier. Les recettes des chemins de fer nationaux du Canada pour la semaine terminée, le 30 novembre, indiquent une diminution de \$783,835 en comparaison avec la période correspondante l'an dernier. Jusqu'à date les recettes de 1921 indiquent une augmentation de \$2,101,439 sur l'année dernière. Pour la semaine terminée, le 30, le total des recettes a été de \$3,051,512 et pour la période du premier janvier à date de \$100,986,598.

ÇA ET LA

La New-Brunswick Power Company vient de mettre en vente, au prix d'un dollar, des passes hebdomadaires qui donnent droit à un nombre illimité de voyages dans les tramways de St-Jean. Le prix d'un seul voyage reste à dix sous et les billets se vendent trois pour vingt-cinq sous. Pour un dollar on peut encore se procurer une série de 17 billets.

Pour la semaine terminée le 2 décembre, l'agence Dun rapporte 68 faillites au Canada et à Terre-Neuve, soit une augmentation de 38 sur la période correspondante l'an dernier et une diminution de 13 en comparaison avec la semaine précédente. Le Québec a eu 32 faillites, l'Ontario, 11, le Manitoba, 9, la Colombie britannique, 6, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan, chacune 3, l'Alberta 2, et Terre-Neuve, 2. Il n'y a pas eu de faillite au Nouveau-Brunswick et dans l'île du Prince-Édouard.

Le stock commun de l'International Proprietary, Inc. a été inscrit au New-York Curb, le 22 novembre. Depuis ce stock a été fort traité et à des cours de hausse. Les dernières transactions se sont faites à des prix variant de \$14.00 à 16.50. Le gain est de 3 à 4 points. L'International Proprietary, Inc., dont le bureau chef est à Atlanta, Georgie, est la compagnie distributrice du Tanlac et de quelques autres médicaments brevetés. Ses ventes annuelles atteignent un total de \$4,000,000. Le capital de la compagnie est de 200,000 actions sans valeur au pair. Il n'y a pas de dette obligatoire ni de passif, à l'exception des comptes des mois courants. L'encaisse de la compagnie est très forte et son actif courant est d'environ \$1,000,000. Tout le stock de préférence, au montant de \$600,000 a été remboursé cette année à même les recettes.

La compagnie a été organisée en 1915; les profits ont été de \$915,921 en 1921 avant de déduire les impôts fédéraux. Pour les dix premiers mois de 1921, les profits ont été de \$577,806 avant le paiement des impôts fédéraux. Le chiffre des profits pour l'année sera d'environ \$693,667, soit \$3.46 pour chacune des actions actuellement sur le marché.

Le chiffre brut des ventes pour les mois d'octobre et de novembre, l'épasse \$800,000.

Les recettes des compagnies de télégraphe

Ottawa, 5. — Un rapport que vient de publier le bureau fédéral de la statistique, indique une forte augmentation dans les affaires transigées par les compagnies de télégraphe, au cours de l'année 1920, en comparaison avec l'année 1919. Les recettes brutes ont augmenté d'environ 19 p.c., en passant de \$9,499,358 à \$11,337,428. Les frais d'opération ont augmenté de 22 p.c. en passant de \$7,813,259 à \$9,589,982. Les recettes nettes indiquent une augmentation de 3 p.c. Les milles de notes ont augmenté de 2 p.c. et les milles de fil de 11 p.c. Le nombre total des employés a quelque peu diminué mais le nombre des opérateurs est passé de 4,507 à 4,715. Le chiffre total des salaires indique une augmentation; il était de \$5,251,364 en 1919 et il a été de \$6,564,897 en 1920. Le nombre des messages sur le continent est passé de 14,200,346 à 15,589,711 et celui des câblogrammes de 934,875 à 1,164,204. Le nombre des bureaux de télégraphes était de 4,468 en 1919 et de 4,757 en 1920.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L. G. Beaulieu et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

Cours moyens à New-York:
Londres (livre sterling) \$4.05
Paris (franc) 0.0734
Bruxelles (franc) 0.0708
Genève (franc) 0.1916
Berlin (mark) 0.0045
Vienne (couronne) 0.0005
Rome (lire) 0.0426

Cours moyens à Montréal:
New-York 9%
Londres \$4.44
Paris 0.0809
Bruxelles 0.0783
Genève 0.2185
Berlin 0.0052
Vienne 0.0009
Rome 0.0480

Les valeurs canadiennes à Londres

Toronto, 5. — La maison J. Pattison, jr. a reçu aujourd'hui le câblogramme suivant sur la cote des valeurs canadiennes sur la place de Londres: Pacific Canadian, 145; General Electric, commun, 107 3/4; Canadian Traction, 20 1/2; Canada Steamship Voting Trust, 19; Dominion Steel, commun, 29 1/4; Shawinigan, 121.

A Wall Street

New-York, 5. — En ouverture aujourd'hui à Wall Street, la valeur du transport étaient encore en demande. L'American International et le Mercantile Marine, de préférence, se sont mis en évidence dès la première heure par leur activité et leur vigueur. L'International Harvester, le Pullman, le General Electric, l'American Woolen, l'United States Rubber, l'Allied Chemical, le Crucible Steel et le Transcontinental Oil étaient fermes ou forts. Les principaux rails étaient négligés de même que les principales valeurs de l'huile et celles du groupe industriel. Les cuirs, les tabacs et les Mail Order fléchissaient légèrement.

New-York, 5. — (Mfid) — L'apathie des rails et des huiles, malgré la vigueur générale de tout le reste de la liste, a été le fait saillant de la séance de matinée, à Wall Street. Les matériels se sont mis en vedette à la suite de l'American Locomotive, qui s'est haussé de quatre points. Les moteurs et les valeurs filiales, particulièrement le Studebaker, le Chandler, le Pierce Arrow de préférence, le Bosch Magneto et le Stromberg se sont haussés d'un à deux points les transports, les charbonniers et les textiles sont restés sur leurs positions; les tabacs, les cuirs étaient réactionnaires de même que le Standard Oil of New-Jersey qui est tombé de trois points. Les Liberty, second et quatrième, 4-1-4 p.c., et les Victory, 4-3-4 p.c. ont touché de nouveaux hauts pour l'année. Le prêt à vue s'est ouvert à 5 p.c.

Cotations hors-liste

Demande offre vente
Cotations hors-liste. (11h. a. m., 5 décembre, 1921).
Laurentide Power 75 79
Frontenac Brew 66 40 à 66
New Riordon or. \$1.25 \$1.00
New Riordon priv. 10
Tram and Power 14 13-3-4 10 à 13-3-4
Whalen Pulp 11 1-2 10
Dryden Pulp 16
N. A. P. P. 2 1-2 2 1-8
Cuban Canadian Sugar 4
Winnipeg Electric Prf. 77.

SERVICE PUBLIC

Manitoba Power Company, Limited

Obligations 7%—première hypothèque
Jouissance: 1er novembre 1921. Échéance: 1er novembre 1941.
Capital et intérêts payables à New-York, ou à Montréal, Toronto et Winnipeg, Canada, au choix du porteur.

Cette émission porte la garantie, pour le capital et les intérêts, de la WINNIPEG ELECTRIC RAILWAY COMPANY.

DROITS DE SOUSCRIPTION AU CAPITAL ORDINAIRE: Il sera délivré avec les présents titres des options (warrants) conférant le droit au porteur de souscrire, dans la proportion de 2 actions ordinaires du capital de la compagnie pour chaque obligation de \$1,000 qu'il détiendra, à \$10 l'action après le 1er mai 1922, mais dans un délai ne devant pas dépasser le 1er janvier 1923, ou à \$20 l'action après le 1er janvier 1923, mais dans un délai qui ne devra pas dépasser le 1er janvier 1924.

PRIX: le pair (100) et les intérêts courus.

RENE-T. LECLERC

BANQUIER ET COURTIER
MONTREAL QUEBEC
160, rue St-Jacques 74, rue St-Pierre
(Maison fondée en 1901)

NOUVELLE EMISSION

\$4,000,000

Province de Québec

Obligations 5½ p.c.—quinze ans

Jouissance du 1er décembre 1921 Échéance le 1er décembre 1926

Coupures de \$100, \$500 et \$1,000 Titres au porteur ou nominatifs.

Coupons-intérêts payables les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Capital et intérêts payables aux bureaux de la Banque de Montréal, à Québec, Montréal et Toronto.

Ces obligations peuvent être remboursées par anticipation en aucun temps après le 1er décembre 1926

La dette de la Province de Québec ressort à 3.30% seulement de la propriété imposable.

Prix: le pair (100) et l'intérêt couru

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'une des maisons ci-dessous:

GEO. BEAUSOLEIL & Cie MONTREAL

HANSON BROS MONTREAL et OTTAWA

The NATIONAL CITY Co. Limited MONTREAL, TORONTO et HALIFAX

UNITED FINANCIAL CORPORATION, Limited MONTREAL, TORONTO et OTTAWA

HARRIS, FORBES & Co. Limited MONTREAL et TORONTO

Brrr!

(Qu'il fait froid)

Vous apprécierez alors, d'autant plus, les avantages que l'on retire de chaque gallon de Gazoline d'hiver "Imperial Premier"; la mise en marche rapide, le maximum de force, et une plus grande distance pour chaque gallon employé.

Elle est fabriquée tout exprès pour être employée durant la saison froide. N'en achetez pas d'autre, et vous verrez que vous serez plus satisfait que jamais de votre voiture, et que vous en jouirez davantage. La Gazoline d'hiver "Imperial Premier" est la meilleure de toutes les essences, et elle coûte généralement moins cher.

La Station de Service "Imperial" la plus rapprochée de chez vous est l'endroit où vous devriez toujours arrêter votre auto, pour en faire remplir le réservoir.

Imperial Oil Limited

Une Compagnie Canadienne Des Capitaux Canadiens Des Ouvriers Canadiens

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

Imperial Oil Limited

LES GRAINS

Cote de la Maison Bryant, Isard et Compagnie

CHICAGO

MAIS	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Déc.	48 7-8	48 7-8	48 1-4	48 1/2
Mai	54 5-8	54 3-4	54 1-8	54 1/2
AVOINE				
Déc.	32 3-4	32 3-4	32 1-2	32 1/2
Mai	38 3-4	38 3-4	38 3-8	38 1/2
BLE				
Déc.	113 1-4	113 1-2	112 1-2	113 1/2
Mai	117	117 3-8	116	118
Juil.	107	107	106	106

WINNIPEG

AVOINE	Déc.	44	44	44	44
MAI	Déc.	109	109 1-4	108 5-8	109 1/2
MAI	Déc.	113	113 1-2	112 3-4	113 1/2

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal:

Livre sterling à New-York: Papier à 60 jours, 401; 437.25; Papier à demande, 405; 441.25; Par câble sous-marin 405.50; 441.75; Cours du change new-yorkais à Londres, 8 3-4.
Le franc, 734; 799;
Taux d'escompte à Londres, 3 3-4;
Taux d'escompte à la Banque d'Angleterre, 5.

Dividende déclaré

Banque Provinciale. — Dividende de 2 1-4 p.c. pour le trimestre terminé, le 31 décembre, payable, le 3 janvier aux actionnaires inscrits, le 15 décembre.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, No 3566.
WILLIAM DOW LIGHTHALL, de la Cité de Westmount, district de Montréal, avocat et Conseil du Roi, demandeur, contre HENRY FENTON, de Dewsbury, dans le comté de York, Angleterre, et THE LABRADOR COMPANY LIMITED, corporation légalement constituée, ayant son principal bureau d'affaires dans les cité et district de Montréal, défendeurs.

— et —
THE BANK OF MONTREAL, corporation légalement constituée ayant son principal bureau d'affaires dans les cité et district de Montréal; EDMUNDS GREENWOOD, GEORGE B. LIGHTHALL, L. W. SCOTT, L. B. SCOTT, W. D. SCOTT, REGINALD BROUGHTON et A. S. FALLS, tous nommés à la Banque de Montréal, et actionnaires dans la LABRADOR COMPANY pour le compte du défendeur Fenton, Tiers-saisis. Il est ordonné au défendeur Henry Fenton, et aux tiers-saisis L.W. Scott et A. S. Falls, de comparaître dans le mois. Montréal, 3 décembre 1921.

T. DEPATIE, Député-protonotaire.

La PLUPART des GENS MEURENT PAUVRES

DES statistiques récemment compilées par le Gouvernement établissent que sur un groupe de 107,109 personnes décédées au cours de l'année dernière, 100,031 laissent des successions de moins de \$10,000. LA GRANDE MAJORITE NE LAISSE RIEN DU TOUT.

En présence de faits aussi lamentables — à savoir, que 93% des gens ne laissent rien ou presque rien en mourant — la nécessité de l'assurance sur la vie devient manifeste. L'assurance sur la vie est le moyen de garantir la sécurité de l'avenir.

Le public canadien se rend de plus en plus à l'évidence de ces faits et le nombre des assurances qui se souscrivent aujourd'hui s'élève à 1,000 personnes par jour.

L'assurance sur la vie est le meilleur ami de l'homme. Il peut toujours compter sur elle en cas de besoin.

Service de diffusion de l'assurance sur la vie

"Sauvegardez le Foyer et vous Stabilisez la Nation"

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, No 2578.
SALIM SHAMY et MICHEL SHAMY, tous deux importateurs des cité et district de Montréal, et y faisant affaires comme tels, ensemble, en société sous la raison sociale de SHAMY BROTHERS, demandeurs, contre KARIM MOSES BOOSAD, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les 8 jours. T. DEPATIE, Député-protonotaire.

Obligations Recommandées

SAGUENAY 6½ (N.-York), 5 à 12 ans

Faible solde d'une émission de \$5,500,000, garantie par nantissement de premières hypothèques. — Cette pulperie, une des plus vastes du monde, vient de traverser une des plus fortes crises qu'elle ait encore subies l'industrie des pâtes de bois. — Prix: le pair (100).

LAMONTAGNE 7% 6 à 12 ans

La plus grande sellerie et valisellerie du pays. Fondée en 1869, sans argent. — 1ère hypothèque sur des biens valant \$2,100,000, pour un emprunt de \$600,000. — Prix: le pair (100).

PORT-ALFRED, rend. 6½%, 2 à 7 ans

Faible solde d'une émission de \$225,000 de la Compagnie de construction de la Baie des Ha-Ha, garantie sans réserve par la ville de Port-Alfred. — 1ère hypothèque sur des logements ouvriers ayant coûté \$262,000 et sur toute la propriété de la ville, évaluée à près de \$4,000,000.

P.-T. LEGARE 7% à 10 ans

Faible solde d'une émission de \$1,200,000 garantie par 1ère hypothèque sur des biens dont la valeur doit être maintenue à \$3,000,000 au moins. Cette maison, fondée en 1871 sans argent, est à la tête du commerce de matériel de ferme dans le Québec. — Prix: le pair (100).

FRONTENAC, au rend. de 7%, 1951

Faible solde d'une émission de \$1,100,000 portant 1ère hypothèque sur les biens d'une des plus belles brasseries du pays, au montant de plus de \$3,200,000. La réserve et le solde bénéficiaire réunis égalent aujourd'hui presque la moitié de la dette obligataire. Une partie de l'émission est rachetée chaque année, de gré à gré ou par voie de tirage, à 110. Le régime alcoolique en usage dans le Québec avantage les bières. — Prix: \$7.58. L'obligation, à intérêt nominal de 6%, se vendra probablement au pair avant cinq ans.

Tous renseignements supplémentaires sur demande.

Versailles Vidraire Bouillais

MONTREAL QUEBEC OTTAWA

BUREAU-CHIEF: Imm. Versailles, MONTREAL. Tél: M. 7080

LA VIE SPORTIVE

EDOUARD BOUCHARD AURAIT REÇU \$50. PAR PARTIE

M. Rnoul Latreille, ancien supporter financier du club Hochelaga, de la ligue de hockey Montréal, a fait une déclaration sensationnelle au sujet d'Edouard Bouchard, fameux joueur de hockey amateur. M. Latreille a déclaré que Bouchard recevait un salaire de cinquante dollars par partie jouée au cours de la saison 1921-1922.

L'an dernier Bouchard s'est vu refuser sa carte d'amateur pour une bonne partie de la saison, car on l'accusait d'être un "touriste". Finalement, il obtint sa carte sur la demande de M. Henri Fontaine, de Québec. Cette réinstallation fut accordée à la suite d'un affidavit fourni par Bouchard et dans cet affidavit, il déclarait n'avoir jamais

reçu aucun salaire et aucune rémunération pour ses services. On sait que Bouchard était fortement recherché par le Canadien, cet hiver, mais qu'il a refusé toutes les offres de Léo Dandurand, le chargé d'affaires du Tricolore, préférant jouer à Québec comme amateur.

Or, dans sa déclaration sensationnelle, Latreille dévoile le fait que Bouchard fut payé la somme de \$50 par partie qu'il joua pour Hochelaga au cours de la saison mentionnée plus haut.

L'assertion est étonnante et elle aura des conséquences énormes, surtout si tous les joueurs qui ont figuré avec et contre Bouchard, dans ce temps, sont déclarés *ipso facto*, des professionnels.

On sait que Bouchard était fortement recherché par le Canadien, cet hiver, mais qu'il a refusé toutes les offres de Léo Dandurand, le chargé d'affaires du Tricolore, préférant jouer à Québec comme amateur.

Or, dans sa déclaration sensationnelle, Latreille dévoile le fait que Bouchard fut payé la somme de \$50 par partie qu'il joua pour Hochelaga au cours de la saison mentionnée plus haut.

L'assertion est étonnante et elle aura des conséquences énormes, surtout si tous les joueurs qui ont figuré avec et contre Bouchard, dans ce temps, sont déclarés *ipso facto*, des professionnels.

On sait que Bouchard était fortement recherché par le Canadien, cet hiver, mais qu'il a refusé toutes les offres de Léo Dandurand, le chargé d'affaires du Tricolore, préférant jouer à Québec comme amateur.

Or, dans sa déclaration sensationnelle, Latreille dévoile le fait que Bouchard fut payé la somme de \$50 par partie qu'il joua pour Hochelaga au cours de la saison mentionnée plus haut.

L'assertion est étonnante et elle aura des conséquences énormes, surtout si tous les joueurs qui ont figuré avec et contre Bouchard, dans ce temps, sont déclarés *ipso facto*, des professionnels.

On sait que Bouchard était fortement recherché par le Canadien, cet hiver, mais qu'il a refusé toutes les offres de Léo Dandurand, le chargé d'affaires du Tricolore, préférant jouer à Québec comme amateur.

Or, dans sa déclaration sensationnelle, Latreille dévoile le fait que Bouchard fut payé la somme de \$50 par partie qu'il joua pour Hochelaga au cours de la saison mentionnée plus haut.

L'assertion est étonnante et elle aura des conséquences énormes, surtout si tous les joueurs qui ont figuré avec et contre Bouchard, dans ce temps, sont déclarés *ipso facto*, des professionnels.

On sait que Bouchard était fortement recherché par le Canadien, cet hiver, mais qu'il a refusé toutes les offres de Léo Dandurand, le chargé d'affaires du Tricolore, préférant jouer à Québec comme amateur.

Or, dans sa déclaration sensationnelle, Latreille dévoile le fait que Bouchard fut payé la somme de \$50 par partie qu'il joua pour Hochelaga au cours de la saison mentionnée plus haut.

L'assertion est étonnante et elle aura des conséquences énormes, surtout si tous les joueurs qui ont figuré avec et contre Bouchard, dans ce temps, sont déclarés *ipso facto*, des professionnels.

On sait que Bouchard était fortement recherché par le Canadien, cet hiver, mais qu'il a refusé toutes les offres de Léo Dandurand, le chargé d'affaires du Tricolore, préférant jouer à Québec comme amateur.

Or, dans sa déclaration sensationnelle, Latreille dévoile le fait que Bouchard fut payé la somme de \$50 par partie qu'il joua pour Hochelaga au cours de la saison mentionnée plus haut.

L'assertion est étonnante et elle aura des conséquences énormes, surtout si tous les joueurs qui ont figuré avec et contre Bouchard, dans ce temps, sont déclarés *ipso facto*, des professionnels.

On sait que Bouchard était fortement recherché par le Canadien, cet hiver, mais qu'il a refusé toutes les offres de Léo Dandurand, le chargé d'affaires du Tricolore, préférant jouer à Québec comme amateur.

Moe Herscovitch perd aux points

Hamilton, 5. — Eddie Meattie, de cette ville, a obtenu la décision sur les points contre Moe Herscovitch, de Montréal dans un combat de dix rondes disputé ici, samedi soir, au Théâtre Temple. Plus de trois mille personnes ont assisté au combat.

Dans la troisième ronde le boxeur montréalais fut envoyé au tapis mais il se remit sur ses pieds et se montra très agressif pour le reste de la bataille.

Le corps des clairons de la Casquette est maintenant au complet et ne peut accepter de nouvelles recrues. La rapidité avec laquelle cette section de la Casquette a été organisée, assure bien pour son succès dans le cours de la saison de l'hiver.

L'assemblée de ce soir, à 8 h., à la salle Lefebvre, 862 est, Montréal, commencera à 8 heures 30.

Les membres de la ligue de hockey Montréal se réuniront, ce soir, à 8 heures, aux bureaux de la Casquette, 193, rue Marquette, St-Louis 7125.

Demain soir, à la salle Lefebvre, la Casquette donnera une soirée spéciale pendant laquelle le rapport des élections sera annoncé pour chacun des comités du Dominion. Tous les amis du sport y sont cordialement invités. Il y aura monologues et enlèvement comiques dans les intermèdes. Les portes seront ouvertes à 8 heures.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Les réunions de La Casquette

Il y aura, ce soir, réunion du corps des clairons de la Casquette pour la première pratique de la saison. Cette importante réunion sera sous la présidence d'Henri Lammarie, président des Raquetteurs et de J.-R. Savard et Edouard Cusson, respectivement directeur et instructeur du corps des clairons.

Le corps des clairons de la Casquette est maintenant au complet et ne peut accepter de nouvelles recrues. La rapidité avec laquelle cette section de la Casquette a été organisée, assure bien pour son succès dans le cours de la saison de l'hiver.

L'assemblée de ce soir, à 8 h., à la salle Lefebvre, 862 est, Montréal, commencera à 8 heures 30.

Les membres de la ligue de hockey Montréal se réuniront, ce soir, à 8 heures, aux bureaux de la Casquette, 193, rue Marquette, St-Louis 7125.

Demain soir, à la salle Lefebvre, la Casquette donnera une soirée spéciale pendant laquelle le rapport des élections sera annoncé pour chacun des comités du Dominion. Tous les amis du sport y sont cordialement invités. Il y aura monologues et enlèvement comiques dans les intermèdes. Les portes seront ouvertes à 8 heures.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Le classement des équipes

Voici le classement à date des clubs de la classe "A", de la Montreal Bowling Association, ainsi que des six meilleures moyennes individuelles:

POSITION DES CLUBS

Club	G.	P.	P.C.
Canadiens	16	8	.667
M.A.A.	16	9	.625
National Violet	15	9	.625
National	13	11	.541
Bessner	10	14	.416
H. Simon and Son	3	21	.125

MOYENNE DES JOUEURS

Joueur	P.	Pts.	Moy.
G.W. Brown, M.	24	4481	.867
N. Labelle, Cana	24	4406	.835
A. Bédard, National	24	4356	.815
O. Lorenzi, Cana	24	4351	.812
M. Darling, M.A.	24	4346	.810
C. J. Mahoney, Bessner	24	4324	.801

Il appose sa signature

Léo Dandurand a annoncé, samedi après-midi, que Sprague Cleghorn avait signé son contrat, de sorte que le Bleu, Blanc, Rouge est pratiquement au complet, car il ne restait plus que Newsy Lalonde et Couture à signer. L'ancien capitaine a pratiquement accepté les offres qui lui ont été faites et on attend de nouvelles de Couture d'ici à quelques jours.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Paris, 5. — Battling Ski, pugiliste sénégalais, a eu le dessus sur Paul Journée, poids-lourd français, en 10 rondes, vendredi soir. Le sénégalais a fort malmené son opposant qui pesait beaucoup plus que lui, mais n'a pu knockout son adversaire.

Le chemin de fer du Pacifique Canadien

MONTREAL-OTTAWA

Le Pacifique-Canadien fait circuler un service de train très fréquent et commode, soit via la ligne Courte, soit via Lachute. Les billets sont bons pour aller sur un parcours et retourner sur l'autre. Les services complets sont donnés plus bas:

Via la Ligne Courte (Vers l'Ouest)

Quitte Montréal, gare Windsor: 8.15 a.m. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa, à 11.55 a.m.

9.20 a.m. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa, à 12.20 p.m.

9.20 a.m. Le dimanche seulement, arrivant à Ottawa à 1.00 p.m.

4.00 p.m. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa à 7.30 p.m.

6.55 p.m. Le dimanche seulement, arrivant à Ottawa à 10.15 p.m.

8.15 p.m. Tous les jours, arrivant à Ottawa à 11.15 p.m.

10.15 p.m. Tous les jours, arrivant à Ottawa à 1.20 a.m.

(Via Lachute) (Vers l'Ouest)

Quitte la gare Viger: 7.55 a.m. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa, à 12.55 p.m.

9.20 a.m. Le dimanche seulement, arrivant à Ottawa à 1.15 p.m.

6.40 a.m. Tous les jours, arrivant à Ottawa à 10.30 p.m.

LA POLITIQUE

ASSEMBLÉES
CONJOINTES

MM. GOUIN, MITCHELL ET MARLER PARLENT AU HIS MAJESTY'S, SAMEDI SOIR—SIR THOMAS WHITE POUR M. W.-G. ROSS.

Sir Lomer Gouin, MM. Walter Mitchell et Herbert M. Marler, respectivement candidats libéraux dans Laurier-Outremont, Saint-Antoine et Saint-Laurent-Saint-Georges, ont tenu une grande assemblée, samedi soir, dans la salle du théâtre His Majesty's.

L'assemblée était présidée conjointement par MM. J.-J. Creelman, échevin, E.-H. Lemay et Mme Irwin.

M. H.-M. MARLER

M. Herbert M. Marler a touché un peu à toutes les grandes questions politiques du jour, préconisant une solide stabilité dans nos finances si nous voulons éviter la banqueroute.

Aussi, suivant lui, avons-nous besoin d'infuser du sang nouveau, plus pur et plus viril, dans le gouvernement de ce pays. Le ministre actuel n'a-t-il abaissé la dette? Il l'a au contraire augmentée effroyablement, malgré de lourdes taxes de guerre, imposées aux fins de la diminuer. Or le ministre Meighen n'ayant rien fait pour liquider la crise actuelle, doit céder la place à des hommes qui reprendront l'œuvre d'une saine stabilisation économique.

Examinant l'esprit du parti national-libéral-conservateur, M. Marler observe qu'en adoptant la nationalisation, en accumulant déficits sur déficits, en empiétant sur les prérogatives des provinces cet esprit, loin de se rapprocher du vieux parti conservateur, est plein de radicalisme. Le parti libéral s'offre au contraire avec un esprit plus sain, plus tolérant, une politique qui a été mise en pratique avec le plus grand succès dans cette province de Québec. Bref, justice pour tous, commande la doctrine libérale.

M. WALTER MITCHELL

M. Mitchell demande qu'on s'intéresse aux affaires publiques, sur tout, dit-il, quand la dépense fédérale annuelle s'élève à \$600,000,000, quand la dette est de \$300 par tête et de \$1,500 par famille de cinq personnes, quand les seules charges d'intérêts demandent \$140,000,000 contre 12 millions en 1911 et enfin que la dette nationale s'élève à \$2,300,000,000 contre 330 millions sous sir Wilfrid Laurier.

On prétend que la guerre est cause de tout cela. Sans critiquer les dépenses de guerre proprement dites et pardonnant au ministre quelques erreurs coûteuses, M. Mitchell lui fait un amer reproche d'avoir acquis le Canada-Nord et le Grand-Tronc, commis le scandale des drogues, des chevaux, les scandales Allison, Foster et Garland, et mille et une autres extravagances. La question des chemins de fer, poursuit M. Mitchell, tient à l'avenir de ce pays. A moins qu'on n'apporte remède à la situation présente, la banqueroute nous attend. Le gouvernement a blâmé sir Wilfrid Laurier, à ce sujet si le parti libéral est à blâmer comme on le prétend, c'est aussi toute la population qui est à blâmer, pour avoir élu sir Wilfrid Laurier sur cette même question du Grand-Tronc-Pacifique et du Transcontinental, en 1904 et en 1908, et c'est aussi M. Ballantyne et sir Thomas White qui supportaient alors le chef du parti libéral. Quoi qu'il en soit, précise l'ancien trésorier provincial, on doit soumettre aujourd'hui tout le problème à l'étude d'experts en chemins de fer, et ouvrir le débat non seulement aux députés, mais à tout le peuple, sans toutefois refuser, comme a fait M. Meighen, les renseignements nécessaires.

M. Mitchell touche ensuite à la question tarifaire et résume ainsi son programme politique: Economie et diminution de la dépense publique, immigration saine et triée sur le volet des ports d'embarquement pour la culture des vastes territoires de l'Ouest, solution du problème des chemins de fer en prenant les conseils des plus grands experts, arrêt dans la construction de vaisseaux marchands sous le contrôle du gouvernement enfin coopération entre tous les éléments de la population pour l'union de l'ouvrier, de l'agriculteur et du manufacturier, etc.

SIR LOMER GOUIN

Sir Lomer Gouin, étant appelé à prendre la parole, demande de le faire brièvement en langue anglaise. Il déclare qu'il est venu rendre témoignage envers M. Mitchell, en présence de ses électeurs, de l'estime, de l'amitié et de l'admiration qu'il éprouve envers le candidat libéral. Je connais, dit-il, M. Mitchell depuis bon nombre d'années; je l'ai connu au Barreau, je l'ai suivi dans sa carrière professionnelle et comme il était déjà en grande notoriété dans la vie publique, je l'ai appelé à prendre en remplacement de feu Peter McKenzie les fonctions de trésorier de la province. M. Mitchell, déclare sir Lomer Gouin, s'est montré le meilleur trésorier que la province ait jamais eu depuis la Confédération. Aussi quand, à la demande de ses collègues et de ses amis, il lui a été offert de se présenter dans la division St-Antoine, il a accepté ce geste, parce que nous avons besoin d'un gouvernement puissant et des meilleurs hommes que nous avons au pays.

Le gouvernement actuel, observe Sir Lomer Gouin, n'est pas un gouvernement puissant. Il est rien moins que puissant aujourd'hui. Il l'emporta en 1917 avec une majorité de 70 voix, elle était tombée à 20 en septembre dernier, et vous voyez les journaux ministériels donner aujourd'hui 80 à 100 députés au ministre Meighen. M. Meighen ne parlait que du tarif, nous lui avons demandé de rendre compte de son administration. Nous sommes satisfaits que la lumière soit faite.

Abordant le problème des chemins de fer, sir Lomer Gouin déclare que nous ne pouvons supporter bien longtemps les déficits actuels. Nous fûmes opposés à l'acquisition du Nord-Canadien et du Grand-Tronc, nous sommes opposés à la nationalisation et à la régie d'Etat. Mais il ne faut pas de malentendu nous ne sommes pas prêts à dire que nous allons rejeter hors de la propriété d'Etat ces chemins de fer qui ont coûté bien cher. Que ferons-nous? mettre fin aux déficits. Et que proposons-nous, nous demande M. Meighen? On ne saurait nous forcer à le dire au gouvernement qui n'a pas su trouver une solution et qui est responsable de la situation et de l'administration de ces chemins de fer. Le parti libéral, insiste sir Lomer Gouin, est opposé au monopole public. Ce que nous désirons ce que nous avons l'intention de faire c'est de trouver moyen d'administrer ces chemins de fer nationaux de telle sorte que nous en finissions avec des déficits annuels de 100 millions. En persistant dans la situation présente, le désastre nous attend avant quatre ans.

Sir Lomer Gouin dit ensuite que tout le pays veut un changement de gouvernement et que c'est pourquoi il a accepté d'être candidat, après s'être retiré dans la vie privée. On m'a montré que je pouvais rendre service au pays, et voilà pourquoi je suis dans Laurier-Outremont, candidat libéral, ni plus ni moins. Je suis de tout cœur attaché au parti libéral, mais je place avant moi l'intérêt de mon pays. Je veux le conserver aux Canadiens et pour empêcher la ruine, nous devons garder notre indépendance financière.

SIR THOMAS WHITE

Sir Thomas White a prononcé un très long discours, samedi soir, à l'Assemblée de M. W.-G. Ross, candidat ministériel dans la division Saint-Antoine, à la salle Windsor. Répondant aux allégations faites par le candidat libéral, M. Walter Mitchell, qui prétend que le Canada est près de la banqueroute, l'ancien ministre des finances dans le cabinet Meighen a déclaré que nos charges financières actuelles n'étaient rien en comparaison des grands problèmes auxquels le Gouvernement a eu à apporter une solution pendant la guerre. Or, suivant l'orateur, le Canada a su s'en tirer avec honneur et en autant que notre état financier peut être concerné, notre situation peut subir la comparaison très avantageusement avec celle de toutes les autres nations de la terre.

Sir Thomas White a payé un large tribut d'admiration à son ancien chef, le premier ministre M. Arthur Meighen, qu'il considère comme un homme d'une personnalité très remarquable pour lequel il a toujours eu beaucoup d'affection et qui a le double et très rare mérite d'être à la fois un homme de parole et d'action.

Parlant de l'évolution du sentiment politique qui s'est accomplie dans la province d'Ontario au cours de la présente campagne électorale, l'ancien ministre des finances a affirmé que les chances de succès y étaient aujourd'hui beaucoup plus grandes pour le gouvernement qu'on aurait osé l'espérer au début, ce qui tiendrait à deux causes principales. D'abord, parce que le public a pu se convaincre lui-même, grâce à la longueur de la présente campagne, de l'intérêt qu'il s'impose pour tous de maintenir le gouvernement actuel, et aussi à cause de la puissante personnalité du premier ministre. Celui-ci, a ajouté l'orateur, vient de donner, en effet, une preuve irréfutable de son grand courage en parcourant tout le pays, de l'Atlantique au Pacifique et allant jusqu'à prononcer parfois trois discours dans la même journée.

Sir Thomas White a aussi parlé longuement du travail accompli jusqu'ici par M. C.-G. Ballantyne, ministre de la marine et tout spécialement de son programme de construction navale, ainsi que du problème des chemins de fer, tenant ici les libéraux responsables de la situation dans laquelle nous nous débattons.

Les autres orateurs ont été MM. W.-G. Ross, F.-J. Bissillon et Mme R.-W. Bedford.

Sir Hormidas Laporte et M. le docteur Georges Armstrong présidaient.

COURTES
NOUVELLE

UNE REDUCTION

Washington, 5 (S.P.A.) — La Commission qui régit le commerce entre les Etats, a accepté, hier, les propositions de réduction volontaire de 10 p. c., sur les taxes de transport de tous les produits des terres et des vergers des Etats-Unis, en dehors de la Nouvelle-Angleterre. La réduction pourra être appliquée à une journée d'avis et pour une période d'essai de six mois.

SIR LOMER GOUIN

Sir Lomer Gouin, étant appelé à prendre la parole, demande de le faire brièvement en langue anglaise. Il déclare qu'il est venu rendre témoignage envers M. Mitchell, en présence de ses électeurs, de l'estime, de l'amitié et de l'admiration qu'il éprouve envers le candidat libéral. Je connais, dit-il, M. Mitchell depuis bon nombre d'années; je l'ai connu au Barreau, je l'ai suivi dans sa carrière professionnelle et comme il était déjà en grande notoriété dans la vie publique, je l'ai appelé à prendre en remplacement de feu Peter McKenzie les fonctions de trésorier de la province. M. Mitchell, déclare sir Lomer Gouin, s'est montré le meilleur trésorier que la province ait jamais eu depuis la Confédération. Aussi quand, à la demande de ses collègues et de ses amis, il lui a été offert de se présenter dans la division St-Antoine, il a accepté ce geste, parce que nous avons besoin d'un gouvernement puissant et des meilleurs hommes que nous avons au pays.

Le gouvernement actuel, observe Sir Lomer Gouin, n'est pas un gouvernement puissant. Il est rien moins que puissant aujourd'hui. Il l'emporta en 1917 avec une majorité de 70 voix, elle était tombée à 20 en septembre dernier, et vous voyez les journaux ministériels donner aujourd'hui 80 à 100 députés au ministre Meighen. M. Meighen ne parlait que du tarif, nous lui avons demandé de rendre compte de son administration. Nous sommes satisfaits que la lumière soit faite.

Le président Harding se propose de lire son message au Congrès demain. Pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, le message présidentiel sera lu au parlement en présence de membres d'une conférence internationale. En effet, on croit que plusieurs députés de

LE DÉSARMEMENT

UN CONGÉ DE
DEUX JOURS

LA CONFERENCE N'AURA PAS DE REUNION PLENIERE AVANT MERCREDI. LES COMITES SE REUNIRONT. — LES JAPONAIS ATTENDENT.

Washington, 5. (S.P.A.) — La conférence du désarmement est en congé jusqu'à mercredi, mais la plupart des délégués travailleront quand même en tenant des consultations entre eux ou par petits groupes sur les problèmes les plus importants. Les délégués japonais attendent des ordres de Tokio au sujet de la proportion navale. Ils ne les auront en mains que vers la fin de la semaine. La discussion navale se fait à huis-clos. MM. Balfour, Hughes et Kato ont eu un entretien de deux heures, vendredi soir et ont décidé de ne point divulguer ce qui s'y est passé.

Plusieurs délégués se sont absentés et ne seront de retour à Washington que pour la séance de mercredi.

L'émancipation de la Chine du contrôle étranger paraît plus assurée depuis la conférence des neuf puissances tenue samedi et durant laquelle le Japon, l'Angleterre et la France ont proposé d'abandonner les étendues de territoire loué en Chine. Les offres des trois puissances étaient cependant conditionnelles et limitées.

Un membre de la délégation japonaise a suggéré officiellement l'expansion du consortium chinois ou en d'autres termes la conclusion d'un accord plus compréhensif qui remplacerait avec avantage l'alliance anglo-japonaise. Il se peut que cette alliance soit abrogée par le consentement réciproque du Japon et de l'Angleterre, à cette conférence-ci. Quatre ou cinq puissances, au lieu de deux, participeraient au nouvel accord.

Les délégués japonais ont laissé entendre que leur pays n'a pas l'intention d'abandonner son empire sur la province mandchourienne de Kwangtung, mais qu'il prétend garder les droits qu'il a légitimement acquis en Mandchourie et en Mongolie.

UN DOUBLE
PROGRAMME

LE CANDIDAT INDEPENDANT DANS SAINT-JACQUES TIENDRA DEUX ASSEMBLÉES, HIER.

M. Ubald Paquin, candidat indépendant dans le comté de Saint-Jacques, a tenu hier deux assemblées enthousiastes, l'une à l'école Montclair, à l'angle des rues Saint-Hubert et Demontigny, dans l'après-midi, et l'autre, à l'école Saint-Pierre, rue Panet, le soir.

M. Paquin s'est dit prêt à signer d'avance sa démission et à la remettre à des citoyens du comté, les laissant libres, une fois élu, de la transmettre au président de la Chambre, s'il manque à ses promesses et renie son programme.

Ce programme est double. Il comprend une partie négative et une partie positive. C'est un programme de destruction et un programme de reconstruction. M. Paquin s'engage à travailler dans la mesure de ses forces à détruire tout ce que les politiciens ont posé de nefaste pour le Canada durant la guerre. En premier lieu, il importe de rayer des statuts la loi de conscription, d'accomplir ce que la plupart des députés libéraux de la province de Québec avaient promis de faire et qu'ils n'ont pas fait, farceurs pareils aux farceurs de 1911, par eux dénoncés.

La partie constructive du programme de M. Paquin comporte diverses mesures, en tête desquelles figure le creusement du canal de la baie Georgienne. Ce projet depuis longtemps tracé, préconisé par Monk et par Paul-Emile Lamarche, abandonné par complaisance envers l'égoïsme de Toronto, mis au rancart sous couleur d'économie par les gens qui ont dépensé pour la guerre, en pure perte, sans profit pour la communauté, plus de \$81,600,000, est absolument essentiel à la prospérité du Canada, à l'essor de son commerce, à l'harmonie entre l'Est et l'Ouest, à la reconstruction de l'après-guerre, dit-il.

M. Paquin préconise aussi diverses mesures favorables à la classe ouvrière. A l'encontre de M. Rinfret, il veut une taxe sur le luxe et une lourde taxe. Tandis que les profiteurs de guerre ont réalisé des fortunes, il n'est pas juste que les petits et les humbles subissent les conséquences de l'équipée impérialiste, organisée, voulue, concertée par les deux grands partis. Il s'engage à proposer une loi pour forcer les compagnies à payer leurs employés toutes les semaines et non une fois par mois ou par quinzaine, et les entrepreneurs frigorifiques à étiqueter la date de l'entrée des produits, afin d'empêcher la spéculation, la rarefaction artificielle des produits et la hausse indue des

la conférence du désarmement seront présents à cette lecture.

M. MAHARG DEMISSIONNE

Régina, 5. — M. J.-A. Maharg, ministre de l'Agriculture dans le cabinet provincial, a télégraphié de Limerick, Saskatchewan, au premier ministre Martin pour lui annoncer qu'il démissionne à cause du mécontentement qu'il éprouve de ce que M. Martin ait attaqué les progressistes durant son discours de jeudi soir dernier, à Régina.

ACCUSES DE SEDITION

Lahore, Indes, 5 (S.P.A.) — Lala Lajpat Rai, chef nationaliste, un avocat nommé Saranjan et deux autres abstentionnistes ont été arrêtés hier, au moment où ils tenaient une assemblée politique. On les accuse de sédition.

Lajpat se signale par ses activités nationalistes depuis 1907 et est l'ami de Gandhi. Au mois d'août de cette année, il a présidé une assemblée où furent adoptées des résolutions conseillant aux Hindous de ne pas faire de réception au prince de Galles.

IRLANDE

PROPOSITIONS
INACCEPTABLES

LE DAIL EIREANN REFUSE LE PROJET DU GOUVERNEMENT PROPOSE PAR LE CABINET ANGLAIS. — LA REUNION DE SAMEDI.

Londres, 5. (S.P.A.) — Le Sinn Féin n'a pas accepté les dernières propositions du gouvernement anglais. Le premier ministre Lloyd George est revenu en toute hâte de Chequers Court à Londres, hier, pour recevoir le rapport des représentants du Dail Eireann. Au cours de l'entretien qui a eu lieu ensuite entre les ministres anglais et les délégués sinn féin, le premier ministre et ses collègues ont été informés du fait que Dublin a jugé leurs offres inacceptables.

L'avenir paraît donc sombre. Les membres du comité spécial du gouvernement anglais qui ont pris part à la première conférence doivent se réunir aujourd'hui pour décider, dit-on, que faire en l'occurrence. Si aucun accord ne résulte d'une autre entrevue aujourd'hui avec les délégués du Sinn Féin, il est compris que le gouvernement ne soumettra point ses propositions à sir James Craig.

Le premier ministre de l'Ulster parlera à Belfast mardi et si aucune proposition ne lui a été faite alors, il annoncera que les négociations sont terminées.

Eamonn de Valera, qui assistait à la réunion du cabinet qui a étudié les propositions du gouvernement, a prononcé des paroles significatives à Galway, hier. La liberté, a-t-il dit, n'a jamais été remportée sans sacrifice; le pays doit être prêt maintenant à faire de nouveaux sacrifices comme il l'a été dans le passé.

Il faut dire que les représentants sinn féin sont encore à Londres et que M. Lloyd George a en plusieurs occasions déjà démontré qu'il était capable de sauver une situation. La rupture des négociations n'a pas encore été annoncée officiellement.

La réunion du cabinet républicain à Dublin samedi a fait ressortir les principes en cause et l'impression a été créée qu'aucun principe ne serait sacrifié pour gagner l'assentiment de l'Ulster ou pour mettre l'Ulster dans une mauvaise position en cas de refus.

La position du premier ministre est rendue difficile par le fait qu'il ne peut demander à l'Ulster de consentir à des termes que l'opinion anglaise n'approuve pas.

Il persiste à demander que l'allégeance ne soit pas abandonnée ou camouflée et cet obstacle a été le plus insurmontable de tous ceux qui ont empêché l'accord.

La proposition que le roi pourrait être reconnu comme le chef d'une fédération anglaise d'Etats libres mais non comme roi d'Irlande, a rencontré des objections de la part des ministres anglais. On a déclaré qu'elle serait refusée par l'Ulster et ne serait pas intelligible aux électeurs anglais. Une tentative a été faite pour trouver quelque forme d'allégeance que les sinn féin pourraient accepter mais ceci n'a pas réussi.

Le problème de la division de l'Irlande est presque aussi sérieux. Les sinn féin considèrent l'unité irlandaise comme un point fondamental.

Dans les circonstances, le résultat net, de l'avis des critiques, sera de jeter la responsabilité de l'échec sur les sinn féin et ceci ramènera le premier ministre Lloyd George à la position qu'il a prise avant que les négociations commencent, à savoir que la loi anglaise doit être respectée et il demande l'autorité de prendre des mesures draconiques. L'influence prépondérante dans l'administration irlandaise serait exercée par les militaires.

Jusqu'ici aucun accord n'a été arrêté pour le prolongement de la trêve.

Incendie à Giffard

Québec, 5. — (D.N.C.) — Un incendie a éclaté au cours de l'après-midi de samedi, chez M. Emile Lévesque, de Giffard. La résidence comprenait trois logements occupés par le propriétaire et MM. Auguste Lévesque et T. Leblond. Les pertes sont considérables.

L'ouverture est
fixée au 12 déc.

Calgary, 5. — La saison de hockey, chez les professionnels de l'Ouest, s'ouvrira le 12 décembre alors que le club Saskatoon se mesurera avec le club Regina. La saison se clôturera le 22 février. Les clubs qui font partie du circuit sont les suivants: Regina, Saskatoon, Calgary et Edmonton.

Cartes postales, marque Gibson et autres, pour Noël et le Jour de l'An, chacune .01 à .05

CALENDRIERS 1922; copies de peintures; chacun .19 à .50

Papier à lettres et CARTES de Correspondance dans des boîtes de fantaisie .20 à 6.95

TRES SPECIAL 100 CALENDRIERS français, importés; tous différents. Un .25

—Au premier.

M. F. RINFRET

M. Fernand Rinfret a tenu une assemblée, samedi soir, à la salle Saint-Pierre. M. Rinfret a traité de la question ouvrière et déclaré que l'ouvrier devait être un facteur de l'industrie et non pas seulement une machine.

Les autres orateurs ont été MM. Irénée-Vautrin, C.-A. Bertrand et J.-A. Gravel.

TELEPHONE EST 8000

COMPLETS POUR GARÇONS

COMPLETS pour garçons de 9 à 17 ans; modèle Norfolk en tweed mélangé gris; valeur de 10.00 pour 6.45 12.95

En tweed diagonal gris ou brun; une valeur spéciale à 6.95

—Au premier

TUQUES POUR
GARÇONS

TUQUES en jersey de laine de couleurs combinées: gris et marron, gris et vert, ou vert et bruyère unis. Toutes grandeurs. Prix

.49

—Au premier.

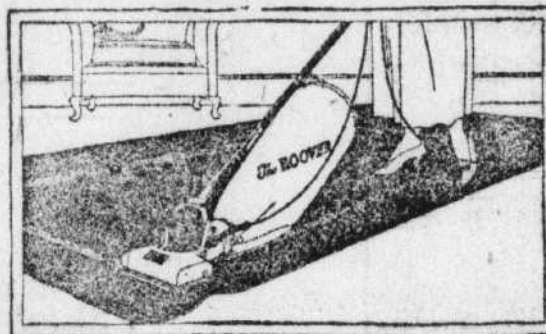
SOUS-VETEMENTS

SOUS-VETEMENTS combinés en coton ouaté épais et soyeux, pour garçons, poitrine: 24 à 32. Prix

1.25

La HOOVER

Elle BAT — tout en BALAYANT — tout en NETTOYANT



La plus ancienne et la plus en demande du monde entier—

fabriquée au complet au Canada— bat, balaie et nettoie simultanément— redonne au tapis son coloris primitif— en redresse les poils— et prolonge de beaucoup sa durée— Seule "La Hoover" fait et peut faire toutes ces choses.

Téléphonez-nous et nous nous ferons un plaisir de vous en faire la démonstration chez vous. Vous ne serez pas lents à vous apercevoir de la supériorité de la "Hoover" sur les balayeuses ordinaires à suction.

—Au rez-de-chaussée.

SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES

SOUS-VETEMENTS en laine naturelle, marque

Mercury, pour hommes; camisolettes à double; toutes grandeurs 34 à 44, pour camisolettes et 1.75

32 à 42 pour caleçons. Prix, le morceau

CHEMISES DE NUIT en flanellette de couleur d'excellente qualité; mardi, chacune

.98

CHAUSSETTES

CHAUSSETTES en cachemire noir ou en laine par côtes de différentes nuances: gris, brun et bruyère. Toutes pointures: 9 1/2 à 11. La paire, 3 paires pour 2.25

.98

CARTES



Cartes postales, marque Gibson et autres, pour Noël et le Jour de l'An, chacune .01 à .05

CALENDRIERS 1922; copies de peintures; chacun .19 à .50

Papier à lettres et CARTES de Correspondance dans des boîtes de fantaisie .20 à 6.95

TRES SPECIAL 100 CALENDRIERS français, importés; tous différents. Un .25

—Au premier.

LE PERE NOEL

Reçoit les enfants tous les jours de 10 heures à 11 heures et de 3 heures à 4 heures.



Services à thé en étain. Régulier 1.25 pour .98

Bouillottes en bois fini rouge, avec roues en fer Prix .89

Nous remplissons avec plaisir les commandes par téléphone. —Au deuxième.

MEUBLES



VOITURETTES — Assortiment très complet à des prix variant de 20.00 à 60.00.

COLONNES en chêne fumé; hauteur: 30 pouces; dessus: 12 x 12 pouces. Prix 9.50

SOFA-LIT Simmons — cadre d'angle d'acier très fort. Matelas double recouvert en jolies cretonnes. Prix 14.75

CHAIRES hautes solidement construites cabaret et appuie-pieds. Prix 3.90

—Au deuxième.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe. J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. Lugal, Directeur-Gérant.